

REVUE DE PRESSE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES
JUILLET – AOUT
SEPTEMBRE 2020

Fret ferroviaire : « Il y a des pistes sur la ligne Béziers Neussargues »

PETITES LIGNES

La ligne Béziers Neussargues offre des possibilités de fret. Retour sur les études autour de cette ligne.

Aurore Cros
acros@midilibre.com

Quand le Premier ministre, Jean Castex annonce vouloir redévelopper les petites lignes, le fret et le train de nuit, l'espoir renaît chez ses défenseurs.

Frédéric Laur, secrétaire de la CGT cheminots de Millau confie que pour l'heure, « l'État ne s'est pas positionné pour le Sud Aveyron », même s'il se réjouit de ces premières annonces. En attendant, la ligne Béziers Neussargues reste « toujours fermée au fret ferroviaire » depuis 2010.

« Il y a eu des renoncements de maintenance qui ont entraîné des ralentissements et l'arrêt des marchandises entre Béziers et Marvejols. Mais la Région a financé la réhabilitation de traverses près de Ceilhes et Tournemire à hauteur de 20 millions d'euros », ajoute Frédéric Laur. « On attend un effort de l'État, maintenant que les contraintes techniques ont été résolues. »

Des possibilités sur l'Aveyron à explorer

Selon lui, des entreprises telles que la RAGT, Bosch ou même le marché aux bestiaux de Laissac offrent des possibilités de fret. « Au lieu de transporter des bestiaux sur la A75, on pourrait emprunter la ligne qui relie directement le port de Sète. »

L'armée se serait positionnée aussi pour y établir trois fois par



Frédéric Laur est le secrétaire du syndicat CGT cheminots de Millau.

ARCHIVES

an, des trains militaires avec des conteneurs logistiques et des véhicules blindés. « Il y avait une demande, ils sont venus regarder nos installations, mais dans les faits, ça n'a pas suivi », poursuit Frédéric Laur.

Jean Castex a donc selon lui, « toutes les cartes en mains pour relancer les transports de marchandises qui permet-

traient de financer l'entretien de ces lignes. SNCF Réseau redistribuerait les péages sur les réseaux. Le fret pourrait faire revivre des lignes sur lesquelles on pourrait aussi accueillir plus de voyageurs ».

De son côté, SNCF Réseau déclare que pour le moment, « aucune demande de fret ferroviaire ne leur a été adressée

pour la ligne Béziers Neussargues » et précise que « des travaux sont en cours » entre Bédarieux et Sévérac et entre Neussargues et Saint-Chély-d'Apcher.

Un groupe de travail a également été engagé au Parc naturel régional des Grands Causses. Il réfléchit à des projets sur cette ligne et prend en compte, les trajets domicile, les liaisons des scolaires et celles des étudiants. L'idée de créer du fret pour relier l'usine Roquefort au reste du réseau n'a pas été écartée.

Selon ses premières conclusions, « Arcelor Mittal pourrait aussi avoir besoin de cette ligne jusqu'à Sète ».

Elle pourrait aussi permettre de rejoindre Paris en passant par Béziers, « en moins de six heures, et jusqu'à Toulouse en moins de trois heures » au total depuis Millau. L'idée serait aussi de profiter de l'offre de tarifs à 1 euro qui se développe dans la Région pour lui redonner toute son « attractivité touristique ».

« Il y a des chargeurs potentiels »

LA POSITION DE LA RÉGION « Nous apprécions les annonces du gouvernement visant au renforcement du fret ferroviaire », salue Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie en charge des infrastructures, des transports et des mobilités. Mais pour lui, l'annonce deviendra intéressante si elle devient concrète. « Nous attendons que l'État soit réactif sur le financement des travaux de la ligne Béziers – Neussargues notamment sur le sud de cette liaison pour remettre en marche des échanges de voyageurs et fret. Nous avons rencontré la CCI de l'Aveyron il y a deux ans qui disait que c'était faisable, qu'il y avait des chargeurs potentiels en Aveyron. » S'il se réjouit de la gratuité annoncée des péages fret cette année et de leur réduction de moitié 2021, il estime qu'il faudrait surtout « des commandes de l'autorité organisatrice, l'État ». Il souhaiterait l'inviter à un tour de table avec les transporteurs : « Je suis libre tout le mois d'août ! »

SAINT-ROME-DE-TARN

Et l'île redevint l'île...



A proximité de la D 96, des sites de Peineselve et des Crozes, une île séparait en deux le cours de la rivière Tarn. Un fleuve riche en alluvions dont le sable et les cailloux ont donné lieu des années durant à une exploitation raisonnée. Ainsi sur la commune de St-Rome, un lieu-dit la Gravière, et pour les anciens le souvenir des sablières, du travail des diverses dragues, dont un scraper à câbles et même le transport réalisé par péniche. Toute une petite industrie occupant de nombreux ouvriers avec localement une usine de moellons et de parpaings. Compte tenu de la richesse de ses eaux, au niveau de l'île un pont en béton armé permettait son accès facilitant l'exploitation des granulats. Mais avec l'arrêté interdisant dans les rivières, il a fallu suspendre les travaux. Toutefois, au niveau de l'île, si une crue de la rivière avait emporté la partie gauche du pont, demeurait la partie droite en piteux état. Son enlèvement décidé par la municipalité était intégré dans un projet plus important d'aménagement du territoire le « Pôle Pleine Nature Massif Central ». Une opération d'envergure pour laquelle localement le Parc Naturel des Grands Causses est référent pilote. Confié à l'entreprise Sévigné de Millau, le chantier conduit par Antonin Ludovic débutait avec une pelle mécanique dirigée par Ray Jocelin. Désormais la rivière Tarn retrouvera son île où elle va pouvoir continuer à déposer ses alluvions. L'accès à la rivière depuis le D 96 qui avait été rouvert pour l'accès des engins sera maintenu mais aménagé en sentier piétonnier seulement, afin de garder au site un certain charme protecteur.

POLE DE PLEINE NATURE : PONT DES CROZES... — Entre Massif central et Méditerranée, l'opération Pôle de Pleine Nature cofinancée par l'Union européenne (Feder), la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, l'État... portée par le Massif central et pilotée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses poursuit le projet d'itinérance multimodale de Florac à Albi en passant par Saint-Rome-de-Tarn.

En effet, le Tarn, ses gorges, ses raspes... sont une destination reconnue pour ses nombreuses activités sportives de nature : escalade, randonnée pédestre, équestre et VTT, spéléologie, canoë-kayak, location d'ânes bâtés, via ferrata, delta-plane, parapente... Toutes ces activités se pratiquent tout au long de l'année en liberté, ou encadrées par des professionnels locaux.

C'est ainsi que sur le territoire de notre commune divers projets ont vu le jour, certains ont abouti et d'autres sont en cours de réalisation.

- Aménagement de l'accès et de la rive au niveau du pont des Crozes (« pont cassé » ou pont de l'île). Celui-ci s'était brisé et gisait au fond du Tarn. Le chemin a été remis en état et les pierres débarrassées laissant le Tarn couler librement et vivement pour le grand plaisir des pêcheurs, des canoéistes et autres baigneurs...

- Fontaine d'Auriac restaurée.

- Autres projets: Rec de Grane, aire de nettoyage VTT à la base nautique...



Une programmation culturelle étoffée pour le Parc naturel régional

ANIMATIONS

Le Parc mise sur la culture pour développer et rendre attractif le territoire.

Gentiane Goubet
ggoubet@midilibre.com

Après 12 ans passés en tant que président délégué du Parc naturel régional (PNR) des grands causses, Christian Font va bientôt céder sa place. Il a tenu ce lundi sa dernière conférence de presse pour évoquer la nouvelle saison culturelle du PNR, qui s'ouvrira le 11 septembre. La culture, élément au centre des préoccupations du Parc, car celle-ci symbolise « la tolérance, la compréhension d'autrui, les rencontres avec l'autre, qui sont des valeurs essentielles que le PNR veut et doit porter. C'est aussi un levier essentiel pour la sauvegarde et le développement de notre territoire », détaille Christian Font.

Pour rendre le territoire attractif, le Parc mise donc cette année sur « une programmation culturelle beaucoup plus étoffée que les années d'avant », des dres du président délégué. Trois éléments sont prévus au programme de la "Tournée générale" : des rendez-vous aux bistrotts, à la ferme ou au cinéma. Dans les fermes et les bistrotts auront lieu 11 soirées-concerts, avec d'abord un "apéro-tchatte", moment de discussion sur un thème donné et animé par un membre de l'équipe du PNR ou un de leurs partenaires, suivi d'un repas avec des produits locaux et d'un concert. « On fait venir des groupes qui ne sont pas forcément originaires du territoire du Parc, justement



De nombreuses personnes ont œuvré aux côtés de Christian Font pour cette nouvelle saison culturelle. c.c.

pour s'ouvrir à d'autres cultures », précise Christian Font.

Renforcer le lien avec la population rurale

« Le but du PNR est de rayonner sur le plus de communes différentes, que ce soient des petites ou très petites communes rurales », appuie Roxanne Wilhelm-Jammes, chargée de mis-

sion développement culturel au Parc. Avec ces événements, nous allons au plus près de la population, ce qui est aussi le rôle du PNR. »

« Le principe des apéros-concerts dans les bistrotts est aussi de soutenir les bistrotts de campagne et tout ce qu'ils représentent, ajoute Christian Font. C'est vraiment du service public, car

certaines servent aussi d'agence postale, de dépôt de pain... Le PNR se doit de faire vivre le territoire. »

Projection d'un film

Ces soirées dans les bistrotts et les fermes seront couplées à cinq projections du documentaire *Elles vivent ici*, une série de portraits de femmes originaires de l'Aveyron, ou au contraire de nouvelles arrivantes. « Ce film est une manière d'échanger avec le public, pour leur montrer l'intérêt de l'accueil et de l'intégration de nouveaux arrivants sur le territoire », explique Séverine Feuillerat, chargée de mission nouveaux arrivants au Parc. Cet automne, la culture se met donc au service de l'attractivité et du développement du Parc naturel régional.

> Programmation de la "Tournée générale" disponible sur www.parc-grands-causses.fr. Pour les soirées-concerts, il est conseillé de réserver quelques jours à l'avance.

Une exposition de photographies en partenariat avec Radio Larzac

PORTRAITS À la galerie Le Salon, 25 rue Antoine-Guy, le PNR a également monté une exposition de photographies par Grégoire Zivanovic. Il s'agit de sept diptyques en noir et blanc, avec le portrait d'un ou plusieurs nouveaux arrivants accompagné d'un endroit du Parc les ayant marqués. Radio Larzac s'est associée à ce projet, en réalisant des interviews d'environ sept minutes de chaque personne. Grâce à des QR codes, ces interviews sont disponibles en même temps que les portraits, créant « une exposition sonore et visuelle ». Celle-ci fait partie de l'ensemble de projets culturels du Parc, qui contribuent à communiquer sur l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire. Elle sera ouverte du vendredi 4 au samedi 12 septembre, du mercredi au samedi de 15 h à 19 h. Puis elle accompagnera la "Tournée générale" dans les divers lieux où se produiront les cinés-débats.

Jeudi 3 septembre 2020 - JOURNAL DE MILLAU

La « Tournée générale » du Parc va régaler cet automne



Organisateurs et partenaires de l'événement, lundi, au terme de la conférence de presse.

CULTURE Neuf communes rurales du Sud-Aveyron accueilleront l'édition 2020 de la « Tournée générale » du Parc des Grands Causses. L'opération investit les fermes et bistrotts pour dynamiser les villages.

Au crépuscule d'un été plus que calme en matière d'animations, et alors que l'automne sera lui aussi marqué par les annulations, c'est une petite bouffée d'air et de culture que s'apprête à offrir, à partir du 11 septembre et jusqu'au 27 novembre, la nouvelle « Tournée générale » du Parc naturel régional. Le PNR des Grands Causses organise pour la deuxième année consécutive cet événement autrefois appelé « Rendez-vous au bistrot », qui vise à proposer des soirées sous formes de rencontres-concerts dans les auberges, fermes, troquets et restaurants de nos petits villages.

Le contexte sanitaire aurait pu faire de 2020 une année blanche. Ce sont, pourtant, neuf dates qui ont été fixées : les vendredis 11 septembre à la ferme du Bousquet de Calmels-et-le-Viala, 18 septembre à la ferme d'Asas de Saint-Laurent-d'Olt, 25 septembre à la biscuiterie « Les Délices du Rougier » de Briols, 2 octobre à la ferme « Naturellement simples » de Saint-Laurent-du-Lévézou, 9 octobre à l'auberge du Cadenas de Veyreau, 6 novembre au bistrot « La Légende » de Plaisance, 13 novembre à l'hôtel-restaurant Rodier de Campagnac, 20 novembre à la Grange Templière de Peyreleau et, enfin, 27 novembre à l'hôtel-restaurant « La Gare aux ânes » de Nant.

Des lieux de vie

« Le bistrot est un lieu de vie et de moments de convivialité, qui parfois ne s'occupe pas seulement de servir de la boisson, mais aussi de la restauration, de dépôt de pain, de lieu de réu-

nion, de siège d'association... », soulignait, lundi, Christian Font, président délégué du PNR pour encore quelques jours (l'élection de la nouvelle présidence aura lieu le 11 septembre), lors de la présentation à la presse de la programmation culturelle du Parc. Pour l'ancien maire de Saint-Juéry, amoureux et fervent défenseur de son territoire, les bistrotts des villages jouent le rôle d'un service public, et doivent donc être soutenus comme tel. D'où l'organisation de ces soirées festives qui allient la légèreté d'un concert de musique, le plaisir d'un moment gastronomique et des « apéros-tchatche » sur les

grands thèmes de l'alimentation, des eaux souterraines, de l'accueil des nouveaux arrivants ou de l'installation des agriculteurs. « Quand on est autour de la table et qu'on croise des habitants auxquels on n'a pas accès d'habitude, c'est un moment privilégié. Il y a aussi un très bon contact avec les bistrotiers qui font un métier-passion, qui ne comptent pas leurs heures et qui eux aussi sont militants de vivre là à l'année », estime Roxanne Wilhelm-Jammes, chargée de mission développement culturel du PNR. En raison des contraintes sanitaires qui réduisent le nombre de places disponibles, il est fortement conseillé au public de réserver plusieurs jours à l'avance auprès de l'établissement en question.

T. D.

Informations et détails sur les soirées sur www.parc-grands-causses.fr ou chaque semaine dans nos colonnes.

Une politique en faveur des nouveaux arrivants

La thématique des nouveaux arrivants apparaîtra tout au long de l'automne en filigrane dans la programmation culturelle du PNRGC. Sujet principal de l'« apéro-tchatche » du 18 septembre à Saint-Laurent-d'Olt, elle fera aussi, en parallèle, l'objet d'une exposition photographique et sonore à la galerie Le Salon, rue Antoine-Guy à Millau, en partenariat avec Radio Larzac (à lire dans notre prochaine édition). A cela, il faut enfin ajouter la diffusion dans cinq communes du film documentaire « Elles vivent ici », de Josette Hart et Jean Milleville, qui fait témoigner des femmes du territoire sur leur parcours et leur installation en Sud-Aveyron. Des projections suivies d'un débat sont prévues le 24 septembre à L'Hospitalet, le 8 octobre à Sévérac, le 12 novembre à Arvièu, le 26 novembre à Camarès et le 3 décembre à Saint-Rome-de-Tarn. « Le territoire ne se développera que s'il est attractif et saura attirer de nouvelles personnes et activités. Le moteur, c'est l'excédent migratoire », soutient Christian Font. Le président délégué du Parc aime à répéter ce constat, selon lequel 15 000 personnes seraient arrivées sur le territoire ces dix dernières années, et 9 000 seraient restées. Le PNR des Grands Causses compte même dans ses rangs, depuis l'an dernier, une chargée de mission aux nouveaux arrivants en la personne de Séverine Feuillerat. Elle s'attache à faciliter l'installation des néo-Sud-aveyronnais, à en accueillir davantage et à les convaincre de ne pas repartir...

MILLAU

Présidence du Parc naturel régional : pourquoi Fiol est sur un boulevard

POLITIQUE

L'élection du futur président doit se tenir vendredi. Le maire de Nant est seul candidat.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midi-libre.com

Richard Fiol sera élu président du Parc naturel régional des Grands Causses, ce vendredi, dans les locaux millaais du PNR. Le bureau syndical du Parc se réunira pour mettre en place sa nouvelle instance dirigeante. Le maire de Nant, réélu dans sa commune le 28 juin grâce à seulement neuf petites voix (*), est le seul candidat au poste, depuis la mise hors jeu d'Alain Fauconnier, en juillet dernier, au soir de désignation des délégués au Parc au sein du conseil consultatif de Saint-Affrique. La frustration de neuf années de "régne" à la tête du Parc pour l'ancien maire saint-affricain (lire ci-dessous). Lequel se voyait bien faire un peu de riz.

Un profil compatible sur le terrain des idées et de la politique

Une page va donc se tourner au sommet de la structure. Le profil de Richard Fiol est différent de celui d'Alain Fauconnier, mais le candidat a réussi à faire converger localement. D'abord au niveau des idées. Le maire de Nant est un défenseur de la transition énergétique. Pour preuve, son implication dans plusieurs projets tels que le développement de la filière bovine à présidence à la SEM Causse Energia. Il a également inscrit son village dans la démarche de TEPV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et s'est investi dans l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Sct) durant le mandat qu'il s'achève.



Le socialiste Richard Fiol bénéficie du soutien de Jean-François Gallard (UD) dans cette élection. ARCHIVE V.C.

Si le PNR est devenu, ces dernières années, un outil stratégique incontournable de développement du territoire, il est aussi perçu comme une structure politisée. Il est d'ailleurs géré par un syndicat mixte au sein duquel les sensibilités politiques jouent un rôle certain. Ce qui n'empêche pas son action d'être menée dans l'intérêt objectif du territoire, dans un souci de concertation.

Une droite pas assez forte pour s'opposer

Sur cet aspect plus politique, le socialiste Richard Fiol fait également l'unanimité ou presque. Les 45 délégués appelés à voter vendredi sont désignés par les cinq collèges qui composent le syndicat mixte : Région, Département, Intercommunalités, communes "urbaines" et "rurales". Et la balance penche assez nettement à gauche. À l'évidence, nombre d'élus auraient imaginé Emmanuel Gezel, le maire de Millau, à la présidence. Mais cette dernière, déjà prise entre ses

mandats municipal, intercommunal et régional, a préféré stopper ici le cumul. Et la droite, dans tout ça ? Elle n'a vu vers personne leur bonnabe. La façon dont Alain Fauconnier s'est fait éjecter de son siège à Saint-Affrique aurait pu laisser penser que la droite préparait un "coup" pour mettre la main sur le Parc. Il n'en sera rien.

Un esprit d'ouverture et de rassemblement

Situé à gauche, Richard Fiol montre également une certaine "compatibilité" avec la droite locale. Sa liste commune avec Jean-François Gallard (UD) aux municipales en est un premier exemple. Le président du Département est d'ailleurs l'un de ses meilleurs soutiens en vue de son élection au PNR. Toujours dans l'esprit d'un « consensus territorial, au-delà des cloques », comme il l'a écrit dans sa lettre de candidature, Richard Fiol propose un bureau de gouvernance avec des élus de tout le PNR. Il comprendrait, à la vice-prés-

dence, Emmanuel Gezel au titre de la Région, Christophe Laborie au titre du Département, Nathalie Marty pour les communes "urbaines", Jean-François Dumas représentant les communes rurales, et Bernard Singe au titre des communautés de communes. Des personnalités de sensibilités politiques différentes, acte d'union sacrée accomplie à briser pour la droite. Sauf à risquer de fracturer le PNR politiquement et de se mettre quelques maîtres à dos au passage. Ce ne sera pas le cas, au moins pour les dix prochaines années, jusqu'en mai 2022 théoriquement. Date à laquelle la nouvelle charte du Parc entrera en vigueur, changeant le mode de gouvernance et la représentativité au sein du bureau syndical, conduisant ainsi à une nouvelle élection à sa tête.

* (*) Un recours en annulation des élections municipales de Nant a été déposé par la liste adverse menée par Magali Gault. L'affaire doit être jugée à la fin septembre.

« La satisfaction du travail accompli »

RÉACTION

Alain Fauconnier livrera son dernier discours en tant que président du Parc, vendredi.

Richard Fiol va vous succéder vendredi.

Est-ce une satisfaction ? Richard Fiol est d'abord un ami. C'est quelqu'un qui s'est beaucoup investi dans le Parc. Il est passionné par les enjeux de la ruralité, de l'aménagement, il préside la SEM Causse Energia. Je suis ravi et rassuré qu'il soit mon successeur. Je ne me fais aucun souci pour la suite, compte tenu aussi de l'équipe qu'il a proposée. C'est très prometteur.

Comment expliquez-vous qu'il soit le seul candidat à votre succession ?

Je remarque d'abord qu'il y a eu une appétence des élus pour intégrer le conseil syndical. Beaucoup de candidats souhaitent entrer au conseil. C'est la démonstration que le Parc est aujourd'hui un élément connu et reconnu, très utile au territoire. Je suis heureux de cette situation.



Alain Fauconnier met fin à neuf années de présidence. ARCHIVE V.C.

Emmanuelle Gezel aurait-elle fait une bonne présidente à vos yeux ?

Elle a déjà assez avec ce qu'elle a à faire. En revanche, avec sa vice-présidence, c'est le retour de Millau au Parc. Le PNR est attaché à son territoire de proximité qu'est le Millavois.

Sur un aspect plus politique, peut-on dire que le Parc reste "à gauche" ?

Concrètement à ce qui peut être dit, il y a toujours eu des sensibilités politiques différentes parmi les élus du Parc. Mais c'est un espace de tolérance, où on ne regarde pas

les étiquettes. Le jour n'est pas là. Aujourd'hui, les choses sont claires : le Parc est installé dans sa diversité et va poursuivre l'aventure. Il n'est contre personne. Bien sûr que les sensibilités politiques jouent. Mais le Parc n'est pas dans une logique partisane.

La façon dont vous avez été évincé d'une possible réélection vous a-t-elle fait craindre de voir le PNR "basculer" ?

Oui mais la droite menée par Arnaud Viala a fait le comptage. Ils ont voulu tuer Fauconnier en se disant que cela allait permettre de

repréparer le Parc. Ils se sont trompés et vont avoir Fauconnier multiplié par trois. Moi, je n'ai jamais eu cette approche. L'enjeu de l'élection du Parc n'est pas politique. Au travers de mon élection, ils ont voulu en faire un enjeu politique. Ils ont cru que des perspectives s'ouvraient pour eux. Mais ce schéma machibéen est à côté de la plaque. Le Parc, c'est une autre approche. S'il avait été affublé par des petites boîtes, cela m'aurait beaucoup peiné.

De quoi êtes-vous le plus fier en quittant la présidence ? Je suis fier d'avoir installé le Parc dans le paysage de l'Aveyron. C'était un exercice complexe. Le Parc avait beaucoup d'ennemis. Heureusement, il y a eu l'intelligence des élus de l'époque. Ils ont compris qu'il s'agissait d'un outil technique, pas politique. Il vient en complément des institutions, il aide à faire des choses, parfois très innovantes. Il est devenu indispensable. Évidemment, cela dérange ceux qui n'ont pas le commencement d'une idée. Moi, je pars avec la satisfaction du travail accompli.

Recueilli par V. G.

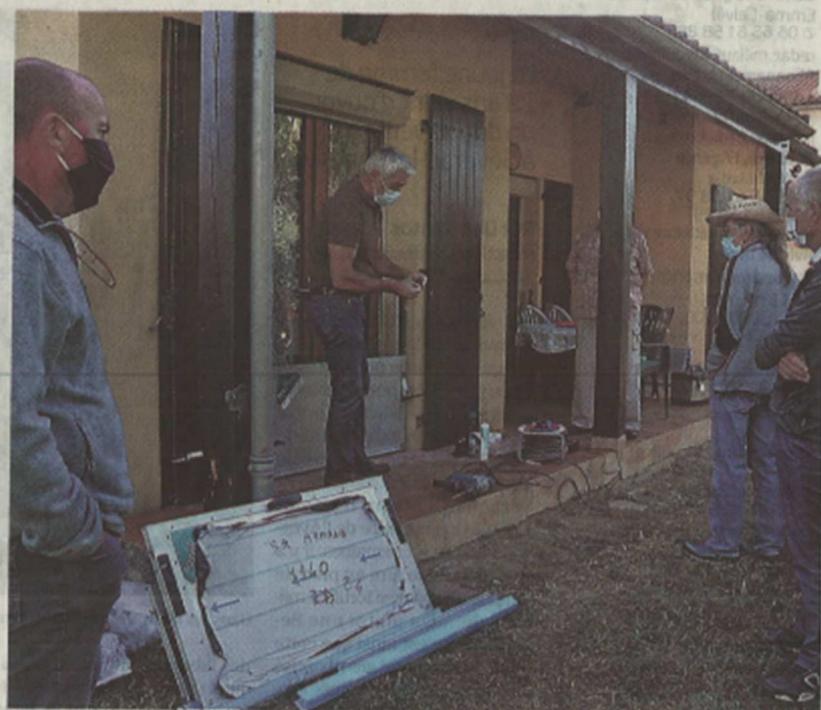
La pose de batardeaux dans des maisons vulnérables a commencé

INONDATION

Cinquante maisons sont concernées, dans un premier temps, sur trois communes.

Le vendredi 28 novembre 2014, une crue historique de la Sorgues a inondé une partie de la ville. Ce jour-là, André Armand et son épouse, qui habitent dans une villa de plain-pied au 12 Impasse de la Sorgues, à proximité de la rivière, se sont réfugiés sur une mezzanine. Une vague de 1,30 m de haut est rentrée dans leur maison.

Dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (Papi) mis en place par le Parc naturel régional des grands causses, avec le concours de la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons (maître d'ouvrage), une campagne d'auto-diagnostic a été lancée en janvier et février 2019 auprès de 600 particuliers situés en zone inondable. Sont également concernées, les communes de Coupiac et de Vabres-l'Abbaye. 180 diagnostics ont été réalisés, ce qui a conduit à une commande de batardeaux pour cinquante habitations sur ces trois communes. Il s'agit de poser des barrières anti-inondations en vissant un montant vertical sur chacun des deux murs qui encadrent une fenêtre ou une porte. Adaptables à tous types d'ouvertures, ces dispositifs empêchent l'eau de pénétrer à l'intérieur des maisons. C'est l'entreprise Feugier, dans l'Ain, qui a été retenue pour fournir et installer les batardeaux. Les premières installations ont commencé fin août. Dans le cadre de cette opération pilote, une démonstration de pose de six batardeaux s'est déroulée le mercredi 2 septem-



Une démonstration de pose de batardeaux s'est déroulée dans une villa située à proximité de la Sorgues.

bre, dans la villa d'André Armand. Étaient invités des particuliers concernés, ainsi que des élus de trois communes. L'entreprise a alors pu détailler sa démarche.

Panneaux en aluminium

« On fixe des montants et des panneaux composés de nids d'abeille en aluminium qui sont équipés de joints d'étanchéité », explique Xavier Decoble, le directeur de l'entreprise Feugier, spécialisée depuis l'an 2000 dans la conception et la fabrication de matériel de lutte contre les inondations. Les montants sont fixés à demeure, et les panneaux sont mis en place à la demande en période de crue. Pour que ces batardeaux soient pleinement

efficaces, il faut vérifier qu'il n'y ait pas d'entrée d'eau dans les maisons par les bouches d'aération ou les canalisations d'eaux usées. Si c'est le cas, il convient de mettre en place des systèmes de bouchage amovibles. « C'est bien, commente André Armand. Même s'il aurait été souhaitable de trouver une solution globale pour éviter les inondations. » Pour les 23 premières maisons équipées de batardeaux, le budget est de 80 000 €, financé à un taux moyen de 60% (État 40%, Région 20%). Reste à charge pour chaque propriétaire la somme de 1 000 € à 1 500 € en moyenne. Pour les autres maisons, le budget global s'élèvera à 120 000 €. Les dossiers sont pris en charge par le Parc et les

achats par la communauté de communes.

« On est satisfaits du travail fait, commente Naïma Catz, animatrice du Papi au sein du Parc. Deux ans pour cette mise en place, ce sont des temps relativement courts. Dans un prochain programme, il y aura des financements à 100%. Une fois le diagnostic fait, le particulier pourra monter son propre dossier de subvention avec l'assistance du Parc. »

En juin, un courrier a été envoyé aux autres 42 communes du territoire du Papi Tam-Dotrou-Rance. Il leur est proposé d'identifier les besoins et de mettre en place une nouvelle action de diagnostic de vulnérabilité aux inondations.

Richard Fiol, futur président du Parc des Grands Causses

ÉLECTIONS Après la défaite d'Alain Fauconnier lors des dernières Municipales, qui allait devenir le président du Parc Naturel Régional des Grands Causses ? Pas de surprise à attendre demain à l'occasion de cette élection. En effet, une seule liste menée par Richard Fiol a fait acte de candidature dans les délais. Tout s'est joué en amont de l'élection comme le reconnaît le futur président lorsqu'on lui pose la question. Interview.

● **Cette candidature émane-t-elle de vous ou avez-vous été sollicité ?**

Richard Fiol : J'ai été plutôt sollicité mais j'en avais parlé avec pas mal de monde du fait du départ d'Alain Fauconnier. Je

m'étais pas mal impliqué lors de la précédente mandature sur la transition énergétique et le SCOT. Sans être au bureau du Parc, on peut être actif et travailler, cela a été mon cas.

● **Une fois votre décision prise, votre objectif a été de faire le consensus avec un bureau dans lequel tout le monde serait représenté ?**

Exactement. Je suis au Parti Socialiste mais j'ai de bonnes relations avec, aussi bien Arnaud Viala que Sébastien David. Ce que nous avons cherché à faire, c'est avoir un équilibre de territoire plutôt que politique.

● **Le président du Parc est pour vous un homme politique**

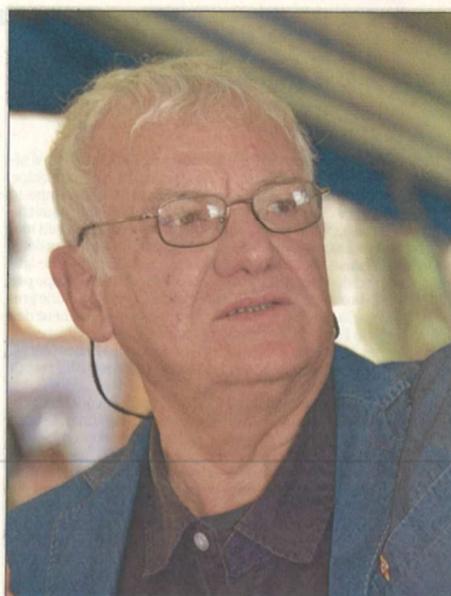
ou plutôt un aménageur du territoire ?

Tout est politique pour moi mais mon objectif est d'arriver à ce que les gens vivent le mieux possible sur un territoire protégé. Ce qui m'a conduit à cette candidature, c'est de protéger notre environnement tout en tenant compte des gens qui vivent sur ce territoire, sinon nous sommes morts.

● **Quelles seront vos premières actions, une fois votre élection acquise ?**

Le gros travail va consister à la révision de la charte du Parc avec la candidature du Lodévois. Cela représente pas mal de choses à mettre en place. Et puis, notre travail sera aussi d'obtenir un maximum du plan de relance du gouvernement. On anime déjà tous les dossiers régionaux, européens. Il nous faudra être là pour répondre au mieux et le plus vite possible à tous les appels à projets. L'Etat travaille de plus en plus de cette manière et il convient d'être réactif. Le Parc a toujours été très bien placé en la matière. Nous allons continuer dans la même ligne d'animation du territoire.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JACQUES BRÉFUEL



Richard Fiol devrait devenir, demain, le nouveau président du Parc naturel régional des Grands Causses. Réélu maire de Nant pour un deuxième mandat lors des dernières élections municipales, Richard Fiol, âgé de 72 ans, n'avait fait son apparition dans le paysage politique aveyronnais qu'en 2014 lors des Municipales. Il était sorti brillant vainqueur de cette élection en battant Jean-François Galliard et en succédant à Bernard Saquet qui ne s'était pas représenté. Retraité et âgé de 66 ans à l'époque, cet ancien pharmacien général dans l'armée de l'air, après divers engagements associatifs, a souhaité « s'investir pour la commune ». Six ans après, il est réélu et va devenir après René Quatrefoies et Alain Fauconnier, le troisième président du Parc naturel régional des Grands Causses.

Une équipe de territoire

Le bureau proposé par Richard Fiol et qui devrait être élu demain se veut représentatif de tout le territoire du Parc. Ainsi on devrait retrouver à la vice-présidence, Emmanuelle Gazel au titre de la Région et Christophe Laborie au titre du Département. Ils y étaient déjà tous les deux dans la mandature précédente. Nathalie Marty (Commune de Sévérac d'Aveyron) siègera au titre des communes urbaines tandis que Jean-François Dumas (Mostuéjols) représentera les communes rurales. Le maire de Roquefort, Bernard Sirgue, siègera en tant que représentant des communautés de communes. Enfin trois autres membres en feront partie, le maire de Saint-Rome-de-Tarn, Jacques Arles au titre des communes rurales, Séverine Peyretout, élue millavoise qui représentera la ville de Millau et enfin Cynil Touzet pour les communautés de communes.

Le Parc met à l'honneur les nouveaux arrivants



Grégoire Zivanovic a présenté son travail lors du vernissage de l'exposition.

EXPOSITION Un visage et un paysage. Quand le Parc des Grands Causses lui a proposé de travailler sur la thématique des nouveaux arrivants, et sur le lien qui les rattache au territoire, Grégoire Zivanovic n'a pas hésité longtemps. Le jeune photographe diplômé de l'école Louis-Lumière s'intéresse justement aux rapports singuliers entre les paysages et les activi-

tés humaines. Son appareil photo sous le bras, il a arpenté pendant l'hiver les grands espaces du Sud-Aveyron à la rencontre de ceux qui en ont fait le terrain d'une nouvelle vie. Leur parcours et le récit de leur installation sont racontés dans des podcasts réalisés par Radio Larzac et diffusés sur les ondes de la station sud-aveyronnaise pendant le confinement. Grégoire

Zivanovic, lui, s'est occupé de leur tirer le portrait. Puis il leur a demandé de lui indiquer un paysage qui leur était cher. En résultent sept diptyques en noir et blanc, objets d'une exposition itinérante élaborée dans le cadre de l'opération « Tournée générale » du Parc des Grands Causses (lire dans notre édition précédente). Présente jusqu'à ce samedi 12 septembre à la ga-

lerie Le Salon, rue Antoine-Guy à Millau, l'exposition suivra ensuite le rythme des cinés-débats organisés par le Parc naturel dans les petites communes : le 24 septembre à L'Hospitalet, du 8 au 10 octobre à Sévérac, du 12 au 24 novembre à Arvieu et du 26 novembre au 6 décembre à Camarès. L'occasion de décou-

vrir des exemples d'installations réussies en Sud-Aveyron. Les visiteurs munis d'un lecteur de QR codes sur leur smartphone pourront en outre écouter sur place les podcasts réalisés par Radio Larzac, de manière à rendre l'exposition visuelle et sonore.

T. D.

Prévention inondation

Des batardeaux pour se protéger de la prochaine vague

En Sud-Aveyron, les inondations du 28 novembre 2014 ont laissé des traces, tant dans la pierre que dans les esprits. Depuis, un Programme d'action prévention inondation (Papi) a été mis en place à l'échelle du Tarn, du Dourdou et du Rance avec comme première phase opérationnelle la pose de batardeaux.

Mercredi 2 septembre, effervescence inhabituelle au 12 impasse de la Sorgues à Saint-Affrique, chez André Armand et son épouse. Le temps d'une grosse demi-journée, ils accueillent chez eux une démonstration de pose de batardeaux.

De véritables rideaux de planches installés sur les ouvertures de leur habitation et destinés à limiter voire empêcher l'eau de rentrer lors des futures inondations.

« Il s'agit d'une des maisons concernées par cette opération

"pilote" menée sur Saint-Affrique, Vabres-l'Abbaye et Coupiac avec le Parc naturel régional des Grands Causses qui est à la manœuvre », souligne Sébastien David, président de la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons.

« C'est l'étape 1 de la phase opérationnelle du Papi (Programme d'action prévention inondation) Tarn, Dourdou, Rance », renchérit Naïma Catz, chargée de mission prévention inondations au Parc.



Batardeaux « géants » pour empêcher l'eau de passer par le garage.

180 diagnostics et une cinquantaine d'habitations équipées

Après les terribles inondations du 28 novembre 2014, le Parc a effectivement réalisé 180 diagnostics (de septembre 2018 à janvier 2019) chez les personnes sinistrées dans le but de définir la meilleure stratégie pour se protéger des futures crues. Une cinquantaine de dossiers ont été retenus sur les communes de Saint-Affrique, Vabres-l'Abbaye et Coupiac. « Nous avons fait le choix de ne retenir que les habitations les plus vulnérables », ajoute Naïma Catz. Pour rentrer dans l'enveloppe du programme d'équipement d'un montant total de 200.000 euros, soit 160 batardeaux achetés par la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons.

Financement de 60 à 100 %

En moyenne, chaque villa retenue sera équipée de deux à trois batardeaux pour un coût de 3.500 euros avec un reste à charge de 1.000 à 1.500 euros pour le particulier. Le diagnostic réalisé par les services du Parc chez les particuliers ouvre des droits à un financement de 60 voire 70 % (40 % apportés par l'État, 20 % de la Région et 10 % des habitations concernées).

« Dans un prochain programme, les particuliers pour-

ront monter leur propre dossier, passer en direct et les financements pourront arriver à 100 % du coût », assure Naïma Catz.

« Nous espérons ne pas avoir à tester réellement les produits présentés »

Mercredi 2 septembre, la société retenue pour l'achat des batardeaux est venue faire une démonstration d'installation des batardeaux (à réaliser par particuliers) en présence des personnes sinistrées et des élus des trois communes « pilote », et « cela même, si nous espérons réellement ne pas avoir à tester les produits présentés aujourd'hui », glisse Naïma Catz.

« Nous avons développé une activité de plus en plus prégnante pour répondre aux inondations de très forte intensité dues à des ruissellements dus à l'urbanisa-



La société Feugier environnement a fait une démonstration d'installation des batardeaux, véritables rideaux de planches destinés à empêcher l'eau de rentrer.

tion ou à des orages soudains », explique Xavier Décombe, directeur général de Feugier environnement, entreprise basée à Sault Brenaz dans l'Ain, alors qu'un technicien perce dans l'encadrement des ouvertures pour installer des glissières fixes en aluminium. Elles permettront quelques minutes plus tard d'y fixer les batardeaux en aluminium « de très grande qualité » pour monter jusqu'à 1 m de haut.

Une vague d'1,30 m de hauteur

Si la mise en place varie d'une habitation à une autre le principe reste le même. Beaucoup de questions de la part du public et manipulations pour parer au plus pressé, le jour J, s'il doit venir.

André Armand reste philosophe : « Il aurait été souhaitable

de trouver une solution globale pour inonder un terrain en amont comme cela se fait depuis le Marvan pour préserver la ville de Paris par exemple. »

Avant d'être pragmatique : « A défaut, nous installons des batardeaux (6 dans son cas). » Soit un investissement conséquent (plus de 10.000 euros dans son cas) mais justifié par l'ampleur des inondations du 28 novembre 2014.

Sa maison de plain-pied avait alors été touchée par une vague de 1,30 m de hauteur. En 1992, il n'avait eu « que » 30 cm d'eau chez lui. Lors des inondations de 2014, il s'est réfugié avec sa femme sur la mezzanine en attendant les secours... et il n'est pas prêt à revivre cette très mauvaise expérience.

Benoît GARRET

Des balades numériques sur le Lévézou

TOURISME

Le Parc naturel régional des grands causses a présenté sa nouvelle application pour des promenades interactives sur le Lévézou.

Le Parc naturel régional des grands causses joue avec les frontières. Il s'est exporté sur les monts du Lévézou, pour développer une application dans le but de mettre en valeur le territoire. Cela se passera au travers de plusieurs balades interactives autour de "l'or blanc". Il faut comprendre, l'hydroélectricité, qui a façonné le Lévézou.

Si les scénarios veulent mettre en valeur le côté vert de l'énergie produite par les retenues d'eau, les promenades se font en voiture, pour rejoindre des points bien précis à découvrir. Celui au départ du lac de Pont-de-Salars, appelé Contrée des lacs, est long de 36 km, pour

une durée de 2 h. Sauf pour un bon marathonien, impossible de le réaliser à pied.

Sur chaque lieu, des précisions sont apportées par des personnages fictifs. Un animal et un humain par circuit, parlent à leur interlocuteur du lieu où il se trouve. Sur la première portion, un martin-pêcheur volera au-dessus de l'épaule d'un enfant, pendant toute la balade. « *Nous avons travaillé avec les ressources locales que nous avons pour les contenus* », précise Roxanne Wilhem-Jammes, la chargée de mission du PNR qui a développé l'application. Le logiciel a permis à ses développeurs d'y intégrer des vidéos et des sons, pour couper avec



Une nouvelle manière de découvrir le territoire.

les voix des personnages fictifs.

L'application ne demandera pas de connexion internet, une fois qu'elle sera installée. Idéal pour explorer les contrées les plus reculées. « *À l'heure actuelle, elle est terminée à 80 % et sera lancée au moment des journées du patrimoine, ajuste la chargée de mission. Cela fait cinq ans que je travaille dessus, avec les communes qui*

nous ont contactés pour promouvoir leur territoire. »

Il ne reste plus qu'à espérer qu'après une présentation, en mode cinéma, dans la salle numérique de Villefranche-de-Panat, les familles trouvent leur compte dans les visites. Le plus dur sera encore d'imposer aux enfants, de nouveaux trajets en voiture au milieu de cette belle nature.

Maxime Cohen

Richard Fiol élu président du Parc naturel régional des grands causses

POLITIQUE

Sans surprise, le maire de Nant a été nommé à la tête du PNR, vendredi.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

L'affaire a été vite entendue. Seul candidat à la présidence du Parc naturel régional des grands causses, Richard Fiol a été élu, vendredi, dans les bureaux de la structure, à Millau. Avec 36 voix sur les 41 délégués appelés à voter (cinq bulletins blancs), le maire de Nant a été largement plébiscité par le comité syndical. Un collègue lui aussi renouvelé en fin de séance (*lire encadré*).



Richard Fiol a dit l'enthousiasme qu'il avait de travailler avec « des gens motivés et tournés vers l'avenir ».

Je ne suis pas un homme de grands discours comme Alain Fauconnier, mais je suis heureux de travailler ici.

RICHARD FIOU, NOUVEAU PRÉSIDENT

Richard Fiol a fait dans la discrétion à la suite de son élection. Il n'avait pas préparé de discours et s'est contenté de seulement quelques mots devant l'assemblée. « Je ne suis pas un homme de grands discours comme Alain Fauconnier, s'est-il presque excusé. Je veux simplement vous dire que je suis très heureux de travailler ici. Les employés du Parc me rappellent mon expérience professionnelle dans le milieu médical. Ce sont des gens motivés et tournés vers

l'avenir. Je souhaite que le Parc continue sur sa lancée. » Avant cette courte mais sincère prise de parole, la matinée avait été marquée par le discours particulièrement léché du président sortant, Alain Fauconnier (*lire ci-dessous*), à l'égard de ses adversaires politiques. « Lorsque je suis arrivé parmi vous, je veux vous remercier de m'avoir appris, je dirais même instruit, à l'écologie du quotidien, à l'éco-

logie du réel, a souligné l'ancien maire de Saint-Affrique à l'égard du personnel qu'il quitte. Vous m'avez aidé à cheminer du local au global. Avec vos talents en prospective, vos talents pédagogiques, vous m'avez fait comprendre que l'avenir de l'humanité passait par les petits gestes écoresponsables du quotidien. » Alain Fauconnier s'est dit certain, « après un peu de repos »,

de « vite revoir » son équipe. « De nouvelles aventures m'appellent pour le temps qui me reste. Ces aventures seront faites d'engagements militants associatifs et politiques, et toujours dans les domaines et les enjeux proches des préoccupations du PNR et des priorités régionales. »

À titre personnel, Emmanuelle Gazel, la maire de Millau et nouvelle vice-présidente du PNR sous l'étiquette régionale, a tenu à remercier Alain Fauconnier, dont elle est proche, en toute fin d'assemblée. « L'hommage que tu as rendu aux agents du Parc, c'est aussi ce qu'on peut dire de toi. Malgré une expertise forte, tu as la capacité de te remettre en question, de te réinventer tout le temps. Tu es un exemple pour chacun d'entre nous. » Un chemin que compte bien emprunter Richard Fiol, son successeur.

Cinq vice-présidents nommés

ÉLECTIONS Richard Fiol a proposé un bureau renouvelé pour l'accompagner durant son mandat. À la vice-présidence, on retrouve donc Emmanuelle Gazel au titre de la Région et Christophe Laborie au titre du Département. Nathalie Marty (élue à Sévérac-d'Aveyron), pour les communes "urbaines" et Jean-François Dumas (élu à Mostuéjouls), représentant les communes rurales, intègrent également la structure. Bernard Sirgue (maire de Roquefort) siègera en tant que représentant des communautés de communes. S'y ajoutent trois autres membres, Jacques Arles pour les communes rurales, Séverine Peyretout pour Millau, et Cyril Touzet pour les communautés de communes.

Et Alain Fauconnier règle ses comptes en partant

Alain Fauconnier a soigné sa sortie, vendredi. Pour son dernier discours en tant que président de la structure, il a envoyé quelques banderilles à ses adversaires, et y est allé des petites phrases dont il a le secret. « Le Parc, à une époque, était souvent décrié », vu comme « un concurrent institutionnel pouvant porter atteinte aux petites ou grandes baronnies », a-t-il notamment rappelé. « Oui, ici, n'en déplaise à certains, l'avenir s'y invente [...]. Certains dinosaures, heureusement peu nombreux, ne supportaient pas le talent, l'expertise, l'esprit créatif des personnels du Parc. Ils étaient probablement attachés à leurs certitudes, leur conservatisme et surtout leur conception archaïque du pouvoir. Le Parc a innové et fait ce que sa charte lui autorisait de faire et, quelques fois, a bousculé les conservatismes. Nos quelques détracteurs ont finalement perdu cette bataille et j'en suis ravi. » « Oui, n'en déplaise à certains,

il y a eu une véritable appétence pour être élu au comité syndical du Parc, a-t-il poursuivi, en saluant tout particulièrement la maire de Millau, Emmanuelle Gazel. Pas pour y parader ou y faire de l'obstruction, mais pour y travailler dans l'intérêt général. Pas pour y régler des comptes politiques ou calculer les équilibres politiques, comme pour un nombre microscopique d'entre vous [...]. Laissons les nostalgiques de l'enfermement et du repli à leurs vieilles lunes. »

Vous allez me manquer mais soyez rassurés, les coupeurs de tête en seront pour leur compte

ALAIN FAUCONNIER



« Ils vont avoir du Fauconnier sans Fauconnier, mais en beaucoup mieux. »

Alain Fauconnier, après avoir remercié Carole Delga, la présidente de Région, Christian Font, son « complice » et président délégué, ainsi que Florent Tarrisse, le directeur général des services, a également eu un mot pour l'équipe du Parc. « Vous allez me manquer toutes et tous mais soyez rassurés, les coupeurs de tête en seront pour leur compte. Ils pensaient qu'en m'éliminant ils tuaient la structure, mais la

force de l'organisation mise en place réside dans les idées et la vision qu'elle véhicule, et peu importe qui l'incarne. Ils vont avoir du Fauconnier sans Fauconnier, mais en beaucoup mieux, en beaucoup plus créatif, inventif, en plus dynamique, en plus ambitieux, donc en plus déterminé. Merci à l'immense majorité du comité syndical d'avoir voulu participer à l'aventure. »

V. G.

L'Hospitalet-du-Larzac

S'initier à la pratique du vélo électrique pendant un mois



L'atelier d'ABCycles met des vélos à disposition.

La commune a signé la convention avec le Parc régional des Grands Causses pour le prêt de deux VTC et un VTT électrique. Ils sont arrivés le 14 septembre, chez le partenaire ABC cycles, lotissement de la Rousayrolle. Ils sont mis à disposition pendant un mois, jusqu'au 12 octobre, pour découvrir la pratique du vélo à assistance électrique.

Réservation auprès d'Anthony au 06 15 37 79 42, un chèque de caution est obligatoire. Ce prêt s'inscrit dans une démarche autour des activités de pleine nature.

Par ailleurs, ABC cycles fait partie des réparateurs agréés par l'État, les personnes venant y faire remettre en état leurs vélos bénéficient de l'aide financière de 50 €.

Jeudi 17 septembre 2020 • JOURNAL DE MILLAU

L'IMAGE



C'est debout, masqué à l'entrée de la salle des Causses que le personnel du Parc Naturel Régional des Grands Causses a assisté à l'élection du nouveau président. Mais cette présence tout au long de l'élection qui n'a donné lieu à aucune surprise, a été surtout l'occasion de marquer son soutien à leur ancien président, Alain Fauconnier. Ce dernier a d'ailleurs été illustré par les nombreux applaudissements qui ont ponctué l'intervention de l'ancien maire de Saint-Affrique. Alors que ceux de la salle étaient terminés, une deuxième salve est repartie venant de l'ensemble des personnes présentes dans l'entrée pour bien montrer leur reconnaissance à celui qui fut leur président pendant deux mandatures et avec lequel le Parc est devenu ce qu'il est.

Richard Fiol est le 3^e président du Parc des Grands Causses



Le comité syndical était pratiquement au complet pour l'élection du président et du nouveau bureau.

ÉLECTION Pas de surprise vendredi matin dans les locaux du Parc des Grands Causses où avait lieu l'élection du nouveau président. Seul candidat en lice, Richard Fiol a été élu avec 36 voix et 5 bulletins blancs. Un vote « presque à la soviétique » comme le reconnaissait avec humour après son élection, le nouveau président en promettant aussitôt « de n'empoisonner personne ! ». Dans la foulée avait lieu l'élection du bureau proposé par le nouveau président dont la composition sera la suivante : Vice-présidente, Emmanuelle Gazel, au titre de la Région, vice-président, Christophe Laborie, au titre du Département, Nathalie Marty de Sévérac, vice-présidente au titre des communes urbaines et enfin Jean-François Dumas est vice-président au titre des communes rurales tandis que Bernard Sirgues, le maire de Roquefort, représentera les communautés de communes. Trois autres élus, Jacques Arles pour les communes rurales, Sé-



Richard Fiol, nouveau président du Parc des Grands Causses.

verine Peyretout pour Millau et Cyril Touzet pour les communautés de communes intègrent également ce bureau. Un bureau élu largement dans son intégralité avec 39 voix à l'exception de Nathalie Marty qui n'en récoltait que 38.

Dès son élection, Richard Fiol, contrairement à son prédécesseur, n'avait pas prévu d'intervention et de l'indiquer dans son premier propos présidentiel en déclarant : « je ne suis pas un homme de grands discours comme Alain Fauconnier. Je veux simplement vous dire que je suis très heureux de travailler ici. Les employés du Parc me rappellent mon expérience professionnelle dans le milieu médical. Ce sont des gens motivés et tournés vers l'avenir. Je souhaite que le Parc continue sur sa lancée. » A titre personnel et avant que le bureau ne se réunisse, Emmanuelle Gazel a tenu à rendre hommage à l'action d'Alain Fauconnier. « *Malgré une expertise forte, tu as la capacité de te remettre en question, de te réinventer tout le temps. Tu es un exemple pour chacun d'entre nous.* » A noter que la réunion du prochain comité syndical est fixée au 25 septembre à 15 h dans les locaux du Parc.

J. B.

Fauconnier règle ses comptes

POLITIQUE Alain Fauconnier n'a pas digéré son éviction du Parc lors de l'élection de la Communauté de communes du Saint-Affricain. Et il ne s'est pas privé de le faire savoir lors de son dernier discours en tant que président du Parc avec la « satisfaction du devoir accompli ». « Le Parc, à une époque, était souvent décrié. Il était victime de la conjonction de ceux qui y voyaient un machin environnementaliste malthusien de plus ou un concurrent institutionnel pouvant porter atteinte à leurs petites ou grandes baronnies », rappelait en préambule l'ancien maire de Saint-Affrique avant de se réjouir qu'aujourd'hui, « le Parc est fortement ancré et reconnu dans le paysage politique et citoyen de ce territoire. Il s'y est ancré par son constant souci d'innovation, par sa compétence, son efficacité, sa disponibilité au service de tous. » Et de poursuivre : « Certaines ou certains

dinosaures, heureusement peu nombreux ne supportaient pas le talent, l'expertise, l'esprit créatif des personnels du Parc. Ils étaient probablement attachés à leurs certitudes, leur conservatisme et surtout leur conception archaïque du pouvoir. » Avant de préciser : « Le Parc a innové et fait ce que sa charte lui autorisait de faire et quelque fois, a bousculé les conservatismes. Nos quelques destructeurs ont finalement perdu cette bataille et j'en suis ravi. » Se réjouissant de l'appétence qu'il y a eu pour être élu au comité syndical du Parc, « pas pour y parader ou y faire de l'obstruction mais pour y travailler dans l'intérêt général », Alain Fauconnier se réjouissait de l'arrivée prochaine « de nos amis héraultais du Larzac » réalisant ainsi le rêve des fondateurs du Parc, Louis Valès et Robert Roussel. « Nous allons, j'en suis persuadé, avoir une continuité des Parcs depuis les Volcans d'Auvergne jusqu'à la



Alain Fauconnier.

Méditerranée via la Narbonnaise sans discontinuité et tout au long du ruban autoroutier gratuit. Quelle chance pour notre développement, saisissons-la avec enthousiasme et confiance. Laissons les nostalgiques de l'enfermement et du repli à leurs vieilles lunes », concluait Alain Fauconnier avant de rendre hommage aux personnels du Parc pour leur travail.

J. B.

Jeudi 17 septembre 2020 • JOURNAL DE MILLAU

Succès des locations des vélos à assistance électrique



Au cours de la réunion du conseil municipal du 11 juin 2020, Frédéric Herbaut exposait la possibilité offerte par le Parc des Grands Causses de proposer le prêt de vélo à assistance électrique. Suggestion acceptée et suite à la convention enregistrée Saint-Rome-de-Tarn se voyait dotée de trois cycles pour une période d'essai de quatre semaines. Ainsi du vendredi 14/08 au lundi 14/09 ce ser-

vice a fonctionné pour la plus grande satisfaction de toutes et tous. Un franc succès, puisque qu'il y avait même une liste d'attente. Ce vendredi, les loueurs ne tarissent pas d'éloges pour l'expérience vécue : la possibilité de longues balades pour les débutants, le confort dans les grimpettes avec pour les adeptes du pédalier ordinaire, le constat on arrive à monter eux fois plus vite.... Satisfaction encore

pour Frédéric Herbaut devant cet engouement avec en filigrane l'ambition d'abandonner la voiture pour des petits déplacements, afin de privilégier ce sportif moyen de locomotion. De plus un prêt gratuit pour les utilisateurs dans une démarche écolo-responsable avec en prime quelques heures de gymnastique à la fois saine et salubre.

LE PROGRES

HEBDOMADAIRE REPUBLICAIN St-Affricain

JEUDI 17 septembre 2020 — Tél. 05.65.99.03.11 — accueil@leprogresstaffricain.fr — www.leprogresstaffricain.fr — Le numéro : 1,60 €

Sud-Aveyron

Richard Fiol est le nouveau président du Parc

Le Parc naturel régional des Grands Causses a un nouveau président depuis vendredi matin 11 septembre. Le maire de Nant Richard Fiol prend la suite d'Alain Fauconnier. Le président sortant a tenu un discours d'adieu, au vitriol à l'adresse de ses détracteurs et de tendresse à l'égard des personnels du Parc.



(Lire en page 5)

Sud-Aveyron

Richard Fiol, élu président du Parc naturel régional des Grands Causses

Le Parc naturel régional des Grands Causses a un nouveau président depuis vendredi matin 11 septembre. Richard Fiol prend la suite d'Alain Fauconnier.

Une simple formalité car les passes d'armes ont déjà eu lieu par exemple lors de l'éviction de fait par la nouvelle majorité saint-affricaine du président sortant Alain Fauconnier, non désigné comme délégué de la communauté au Parc — et se jouent ailleurs, au Conseil départemental par exemple où les tractions se préparent déjà à grande vitesse pour les élections de mars 2021 et surtout la présidence de l'Aveyron.

Vendredi 11 septembre, à Millau, Richard Fiol, seul candidat de consensus au poste de président du Parc naturel régional des Grands Causses, a donc été élu par 36 voix « pour » avec 5 bulletins « blanc » par les membres du comité syndical (49 personnes au total).

Il a ensuite proposé une liste complète (pour les huit membres complétant le bureau syndical) laquelle a été élue avec 39 voix, sauf pour la 3^e vice-présidente Nathalie Marty (38 voix) et avec 4 bulletins « blanc » ; Emmanuelle Gazel est élue 1^{ère} vice-

présidente au titre de la Région ; Christophe Laborie, 2^e vice-président au titre du Département ; Nathalie Marty donc, 3^e vice-présidente au titre des communes urbaines ; Jean-François Dumas, 4^e vice-président au titre des communes rurales ; Bernard Sirgue, 5^e vice-président au titre des communautés de communes.

Ont été élus comme membres du bureau : Jacques Arlés (maire de St-Rome-de-Tarn) pour les communes rurales ; Séverine Peyretout pour la commune de Millau et Cyril Touzet (maire de Camarès) pour les communautés de communes.

« Le Parc continue sur sa lancée »

« Le bureau va être en ordre de marche pour continuer le travail », a assuré Richard Fiol, président au moins jusqu'en mai 2022. Date à laquelle la nouvelle charte du Parc, plat de résistance de la nouvelle équipe, entrera en vigueur avec à la clé, un change-

ment dans le mode de représentativité au sein du bureau syndical et donc une nécessaire réélection du président.

Glissant au passage, « ne pas avoir la capacité de faire des discours politiques comme Alain (Fauconnier) ou les références (pharmacien de formation, carrière dans l'armée jusqu'au grade de général notamment dans l'informatique médicale pour tous les corps d'armée). En tous cas, je suis très heureux de travailler ici parce que j'ai retrouvé avec les employés du Parc et tournés vers l'avenir. Le Parc continue sur sa lancée. »

Benoît GARRET

« Le premier conseil syndical de la nouvelle équipe a été fixé pour le vendredi 25 septembre à 15 h à Millau. »



Vendredi 11 septembre, Richard Fiol a été élu président du Parc naturel régional des Grands Causses.

« Un score presque soviétique, s'amuse le socialiste, maire de Nant et désormais président du Parc. Mais je fais la promesse de ne pas empoisonner mes opposants. »

A l'adresse d'Alain Fauconnier, Emmanuelle Gazel est d'abord intervenue en tant que vice-présidente de la Région pour passer le message de la présidente Carole Delga le félicitant « du travail accompli dans ce Parc, l'un des Parcs exemplaires d'Occitanie où on a su

rendu aux agents du Parc en disant qu'avec eux il y avait de l'ingénierie, de l'intelligence collective, de la créativité », elle a ajouté : « C'est aussi ce qu'on peut dire de toi. Malgré une expérience et une expertise fortes, tu as toujours cette capacité à te remettre en question. »

Reprenant le slogan du Parc « une autre vie s'invente ici », elle a conclu par : « Toi, tu sais réinventer tout le temps et te réinventer tout le temps. Ça peut être un exemple pour chacun d'entre nous dans nos mandats et nos engagements politiques. »

B.G.

Parc un peu ce que j'avais dans mon expérience professionnelle au début de l'informatique médicale où il y avait des gens motivés



Les 49 membres du comité syndical du Parc ont désigné leur président et leur bureau.

Alain Fauconnier entre testament politique et règlement de comptes

Le président sortant a tenu un discours d'adieu, au vitriol à l'adresse de ses détracteurs et de tendresse à l'égard des personnels du Parc.

L'élection du nouveau président du Parc s'est ouverte par un discours on ne peut moins politique du sortant après 9 ans à la tête de cette structure qui couvre 93 communes du Sud-Aveyron.

« Satisfait du devoir accompli », Alain Fauconnier s'est souvenu d'une époque où le Parc était « souvent décrié » : « Il était victime de la conjonction de ceux qui y voyaient un machin environnementaliste malthusien de plus ou un concurrent institutionnel

par sa compétence, son efficacité, sa disponibilité au service de tous. »

Et de poursuivre : « Oui, ici, n'en déplaise à certains "l'avenir s'y invente". Ce sentiment est très largement partagé. Il suffit de constater tous les appels à projets remportés aux niveaux régional et national et surtout constater toutes les thématiques portées il y a des années et devenues maintenant d'une grande modernité. »

« Le Parc n'a rien pris à personne »

« Alors certaines ou certains dinosaures, heureusement peu nombreux, ne supportaient pas le talent, l'expertise, l'esprit créatif des personnels du Parc.

de ses propres collectifs, quand elles ne savaient ou ne pouvaient pas faire. Il a fait pour ses habitants qui avaient envie de faire et ne savaient comment faire. Le Parc a innové et fait ce que sa Charte lui autorisait de faire et quelques fois, a bousculé les conservatismes. Nos quelques détracteurs ont finalement perdu cette bataille et j'en suis ravi. D'autres, et ils sont très nombreux, fort heureusement, sont fiers de leur Parc. Ils se réjouissent de son dynamisme et vous en êtes ici, pour l'immense majorité d'entre vous, l'illustration. »

Et d'enfoncer le clou : « Oui, n'en déplaise à certains il y a eu une véritable appétence pour être élu au Parc, pas pour y parader ou y faire de l'obstruction mais pour y travailler dans l'intérêt général. Pas pour y régler des comptes politiques ou calculer les équilibres politiques, comme d'entre vous, mais pour au contraire que le Parc continue à servir le territoire dans un esprit de tolérance, un sens aigu du service public et une efficacité redoutable. »

« Le grand chantier du renouvellement de la charte »

Alain Fauconnier a ensuite adressé des remerciements appuyés à la maire et présidente de communauté de la cité du



Le président sortant Alain Fauconnier a appuyé son discours en direction de ses détracteurs et s'est satisfait que le Parc « souvent décrié » hier soit « fortement reconnu » aujourd'hui.

Gant Emmanuelle Gazel avec qui « ce sera le grand retour de Millau comme moteur du PNR et du Sud-Aveyron ».

Après s'être arrêté sur le « grand chantier », c'est-à-dire le renouvellement de la Charte du Parc et l'élargissement du périmètre avec les Héraultais du Lutzac, il a souligné « une continuité des Parcs depuis les Volcans d'Auvergne jusqu'à la Méditerranée via la Narbonnaise, sans discontinuité et tout au long d'un ruban autoroutier gratuit » : « Quelle chance pour notre développement, saisis-

innovations, disponible, au sens aigu du service public, passionnée et passionnante. »

Une équipe au contact de laquelle il avoue avoir appris « s'être même instruit à l'écologie du quotidien, à l'écologie du réel » : « Vous m'avez aidé à cheminer du local au global. Avec vos talents en prospective, vos talents pédagogiques, vous m'avez fait comprendre que l'avenir de l'humanité passait par les petits gestes écoresponsables du quotidien. »

Et de terminer sur son avenir : « Vous allez me manquer toutes et tous mais soyez rassurés, les coupeurs de têtes en seront pour leur compte. Ils pensaient qu'en m'éliminant ils tuaient la structure mais la force de l'organisation mise en place réside dans les idées et la vision qu'elle véhicule et peu importe qui l'incarne. Ils vont avoir du Fauconnier sans Fauconnier, mais en beaucoup mieux, en beaucoup plus créatif, inventif, en plus dynamique, en plus ambitieux, donc en plus déterminé. Merci à l'immense majorité du Comité syndical d'avoir voulu participer à l'aventure. »

« De nouvelles aventures m'appellent pour le temps qui me reste », annonce-t-il. « Ces aventures seront faites d'engagements militants associatifs et politiques et toujours dans les domaines et les enjeux proches des préoccupations des PNR et des priorités régionales. »

Benoît GARRET

« Il y a une véritable appétence pour être élu au Parc, pas pour y parader ou y faire de l'obstruction, mais pour y travailler. »

Alain FAUCCONNIER, président sortant du Parc

pouvant porter atteinte à leurs petites ou grandes baronnies. Le Parc est aujourd'hui fortement ancré et reconnu dans le paysage politique et citoyen de ce territoire. Il s'y est ancré par son constant souci d'innovation,

Ils étaient probablement attachés à leurs certitudes, leur conservatisme et surtout leur conception archaïque du pouvoir », balance ensuite le sortant. « Le Parc n'a rien pris à personne, il a fait à la demande

Les priorités du président Richard Fiol



Richard Fiol est élu président du Parc naturel régional des Grands Causses au moins jusqu'en 2022.

Natif de Saint-Félix-de-Lodez (Hérault), Richard Fiol a 72 ans. Pharmacien de formation, il a fait toute sa carrière dans l'armée jusqu'au grade de général. Il y a travaillé essentiellement dans l'informatique médicale et a commandé tout le système d'information du service de santé des armées, un service interarmes.

Il est maire de Nant depuis 2014. « Relativement neuf en politique et sans plan de carrière comme d'autres », s'amuse-t-il. Il est encadré au Parti socialiste « et encore aujourd'hui, même quand il s'est effondré », appuie-t-il. « C'est ma formation militaire. On n'abandonne pas un bateau qui coule. »

De « sensibilité de gauche » et « fortement opposé au capitalisme anti-libéral », il indique « s'entendre très bien » avec des gens à droite et au centre en Aveyron. C'est ce qui l'a conduit à être le seul candidat de consensus à la tête du Parc des Grands Causses.

• Comment s'est décidée votre candidature de consensus ?

Au départ, ce n'était pas prévu. Plusieurs personnes m'y ont invité. En prenant contact avec les uns et les autres, il s'avérait que ce serait peut-être intéressant de revoir la donne dans le Sud-Aveyron.

Surtout je ne voulais pas être président tout seul. Là, nous avons fait un bureau pour se répartir le travail, un bureau avec des sensibilités différentes.

J'espère que les petites communes seront un peu moins isolées. Car même si le Parc intervient partout, il y a parfois un sentiment d'abandon chez elles.

• Que représente le Parc pour vous ?

Ce n'est pas un élément administratif, mais un élément d'animation. Une structure qui peut apporter son expertise sur plein de domaines.

Au milieu des cinq strates de notre administration, c'est un outil qui permet de faire du lien et de gérer des projets différemment.

Quand j'y suis entré en tant que délégué pour moi il s'agissait d'un Parc de protection de l'environnement pur et

dur. Je me suis aperçu que la protection de l'environnement était absolument nécessaire bien sûr, mais pour que nous puissions vivre à l'intérieur de ce Parc. Et non pas comme certains écologistes urbains qui pensent qu'il faut enlever les hommes de la nature pour protéger la nature.

• Quelle sera la marque de la présidence Fiol ?

On verra au fur et à mesure. Je n'arrive pas à avoir de grandes idées pour tout changer. Nous avons des enjeux énormes, écologique d'abord avec la transition, la charte ensuite avec l'entrée possible du Lodévois ce qui créerait une certaine dynamique.

Il faudra aussi suivre les appels à projet de l'État. Le Parc a été un élément important pour répondre à ces projets, comme par exemple le Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

• Vous êtes élu au moins jusqu'en 2022, date à laquelle la nouvelle charte entrera en vigueur et avec elle la nouvelle gouvernance et une réélection à la tête du Parc. Que vous

êtes-vous fixé comme objectif pour ces deux ans ?

Travailler sur la charte. Voir comment continuer la transition énergétique en utilisant au mieux les intentions de l'État.

Ensuite accompagner l'agriculture. Heureusement nous ne sommes pas comme dans la plaine de la Beauce où ils traitent à tout va, mais pour être résilient un territoire doit travailler sur l'eau, l'alimentation et l'énergie. Sur ces trois axes, le Parc peut être un animateur important.

• Faisons un bond dans le futur. Pouvez-vous dire à quoi ressemblera le territoire du Parc dans 10 ans ?

Le Parc a un rôle à jouer s'il y a une modification de la structure de nos territoires. Nous ne pouvons pas continuer avec cinq niveaux plus l'Europe.

Dans un contexte comme celui-ci, le Parc peut apporter de l'ingénierie comme le fait le Département pour certaines autres choses. Le Parc est un levier.

Propos recueillis par Benoît GARRET

Sud-Aveyron

Le Parc naturel régional des Grands Causses paye sa « Tournée Générale » !

Depuis le 11 septembre et jusqu'au 3 décembre, le Parc naturel régional des Grands Causses propose 15 dates culturelles dans des villages et des fermes du Sud-Aveyron. Il s'agit de sa « Tournée générale » !

Ces rendez-vous sont organisés depuis une dizaine d'années par le PNRGC engagé dans son rôle de porteur de culture sur le territoire, « levier important pour le protéger et sauvegarder » selon Christian Font, le président délégué du Parc qui a détaillé les trois objectifs principaux du projet (avant de cesser son mandat, le 11 septembre) :

- Développer et sauvegarder les bistrotts de campagne, véritables lieux de vie, de service et de lien social : « Sur 93 communes, 60 ont un bistrot. Ils sont parfois le seul commerce du village et font office de poste, de point presse, de lieu de rencontre aussi. »

- Aborder le thème des nouveaux arrivants sur le territoire du Parc à travers des apéros tchatche et des soirées de programmation du film « Elles vivent ici » : « C'est un élément

économique majeur, depuis dix ans, sur 15.000 nouveaux arrivants, 9.000 sont restés chez nous, ils sont nécessaires à la vitalité économique de notre territoire. »

- Mener des actions dans des fermes dans lesquelles on implante la culture en des lieux isolés pour dynamiser le milieu rural.

Ces moments privilégiés de rencontre en petits comités permettent d'aborder des sujets de fond et d'aller loin dans la réflexion parfois, mais aussi de profiter pleinement de temps plus légers dans la convivialité d'un repas sur une table de ferme, la gastronomie locale ne faisant pas défaut.

Les concerts sont axés surtout sur la chanson française avec cette année, une touche de musique du monde et de culture occitane.



Le Parc naturel régional des Grands Causses a présenté la programmation de la « Tournée générale » 2020. © Millavois.com

Il est conseillé de réserver en amont, certains groupes étant bien connus des amateurs de musique et de bons plans.

Au fil du temps ce concept proposé par le Parc naturel régional des Grands Causses s'est étoffé et a trouvé son public.

Christian Font, pour qui c'était la dernière conférence de presse en tant que président délégué du

Parc, a confié son sentiment sur cette initiative et plus généralement : « Je veux y croire, je veux croire en la culture comme antidote à la violence, comme invitation à la rencontre, c'est un élément essentiel des valeurs que le Parc doit porter. »

Fanny ALMERAS, Millavois.com

Le programme de la « Tournée générale » 2020

Concerts

Après celui du 11 septembre à la Ferme du Bousquet à Calmels-et-le-Viala, voici les autres dates à venir :

- 18 septembre, Saint-Laurent-d'Olt Ferme d'Ajais ;
- 25 septembre, Briols Biscuiterie « Les Délices du Rougier » ;
- 2 octobre, St-Laurent-du-Lévêzou Ferme « Naturellement Simples » ;

- 9 octobre, Veyreau, Auberge du Cadenas ;
- 6 novembre, Plaisance, Bistrot « La Légende » ;
- 13 novembre, Campagnac, Hôtel-Restaurant Rodier ;
- 20 novembre, Peyreleau, La Grange Templière ;
- 27 novembre, Nant, Hôtel-Restaurant « La Gare aux ânes ».

Ciné-débats

- 24 septembre, L'Hospitalet, salle des fêtes ;
- 8 octobre, Séverac, salle d'animation ;
- 12 novembre, Arviu, salle des tilleuls ;
- 26 novembre, Camarès, cinéma le Temple ;
- 3 décembre, Saint-Rome-de-Tarn, salle culturelle.

Programme complet à découvrir sur <https://www.parc-grands-causses.fr/>



Le parc de véhicules en autopartage devrait s'agrandir à Millau.

L'autopartage et l'autostop font leur révolution numérique

ÉCONOMIE

La semaine de l'écomobilité met aussi en lumière d'autres alternatives pour l'environnement mais aussi pour le porte-monnaie. Avec 160 points d'arrêt Rézo Pouce-autostop sécurisé - installés sur 36 communes du territoire du Parc depuis 2015, le système d'inscription en ligne dispose désormais d'une application. Une enquête de satisfaction a révélé qu'un utilisateur attendait cinq minutes en moyenne sous un panneau avant de trouver un covoiturage.

Le Parc va aussi expérimenter deux solutions complémentaires : Rezo Pro, dédié aux trajets domicile-travail des salariés d'entreprises, et

Rezo Seniors, démarche solidaire en faveur des plus de 65 ans ayant des difficultés à se déplacer.

Du côté de l'autopartage avec Citiz, le Parc travaille avec les collectivités et les entreprises pour développer ce projet et proposer une vingtaine de véhicules, qu'il faudra équiper d'un système informatique, à travers toute la ville de Millau. « *Le fait qu'il n'y ait que trois voitures proposées actuellement était un frein à l'inscription* », souligne Nadège Grimal, chargée de mission communication au Parc. D'après la structure, une voiture passerait 95 % du temps dans un garage, pour un coût annuel d'entretien de 6 000 €.

L'écomobilité vers une voie plus ouverte et responsable

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la semaine de l'écomobilité, l'association In'VD révèle les résultats de son enquête lancée auprès du personnel soignant en décembre dernier.

Loïc Bailles
lbailles@midilibre.com

Un forum des mobilités devait se tenir ce mardi après-midi dans le hall et sur le parvis du centre hospitalier de Millau. Face au contexte sanitaire, l'événement a été annulé. Mais l'association In'VD a tout de même révélé les résultats de son enquête lancée en décembre dernier, auprès du personnel hospitalier de Millau et Saint-Affrique. 830 questionnaires sont envoyés. L'association a récolté 253 réponses, « soit un tiers : un magnifique résultat », souligne Hélène Jacquemin, coprésidente d'In'VD. Supervisée par un chercheur de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, l'enquête va mettre en corrélation les comportements des participants afin « d'identifier les meilleurs moyens de commu-

nication pour convertir les plus frileux ».

Analyse dans la globalité
Les premiers éléments de l'étude révèlent que 80 % des participants utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, 10 % y vont à vélo physique ou à assistance électrique et 9 % s'y rendent à pied. La majorité des personnes interrogées habitent à moins de 5 km de leur travail et 108 vivent à Millau même. « 28 % des gens disent habiter trop loin alors qu'ils sont à moins de 5 km », souligne Hélène Jacquemin. Pour ceux qui habitent à moins de 3 km, la durée de trajet est la même, qu'on utilise la voiture ou le vélo. » Si 75 % sont prêts à essayer d'autres solutions de mobilité, 36 % boudent les transports en commun en raison des horaires et des rotations inadaptées, 24 % avouent vouloir abandonner leur voiture pour des raisons économiques ou écologiques, mais ignorent les aides



Les utilisateurs souhaiteraient voir davantage de pistes cyclables sécurisées.

ARCHIVES

dont ils peuvent bénéficier, et 10 % demandent une piste cyclable sécurisée. « Certains seraient prêts à utiliser leur vélo, mais le problème de stationnement est aussi un frein », pointe In'VD. Les défenseurs d'une mobilité plus douce se heurtent aussi à l'aspect culturel de l'utilisation de la voiture chez les 30-45 ans. 1 % des personnes interrogées

ne veulent pas utiliser un autre véhicule que leur voiture à cause de réunions tardives, et 2 % pour des raisons de commodités ou de fainéantise. « Nous avons été contactés par la mairie dans la foulée des élections, comme cela avait été le cas avec l'ancienne municipalité », explique Hélène Jacquemin. Il faut provoquer un changement qui répond

aussi à un besoin. Cependant, il faut voir l'ensemble dans sa globalité. Cela prendra plus de temps, mais ce sera cohérent. » En attendant, l'association croise les doigts pour voir un maximum de cyclistes pour sa Vélorution de ce samedi 26, à 10 h, depuis le parc de la Victoire, pour un tour de ville à bicyclette.

Le Parc convertit les utilisateurs au vélo électrique

SOCIÉTÉ Le forum des mobilités devait aussi réunir des acteurs de la communauté des communes Millau grands causses, le réseau de transport régional IIO, le réseau d'autopartage Citiz et l'autostop organisé et covoiturage Rézo Pouce, des opérations encadrés par le Parc naturel régional des grands causses. Depuis quatre ans, le Parc propose aux particuliers d'essayer, l'espace d'une semaine, un vélo électrique afin qu'ils en découvrent, gratuitement, tous les avantages. Afin d'évaluer les retombées de cette démarche de sensibilisation, un questionnaire leur a été adressé. 87 d'entre eux ont répondu, soit 25 %. Pour plus de 80 %, leur semaine-test a été cruciale dans leur décision d'acheter un VAE, acquisition que 40 % ont déjà réalisée à ce jour. Les hésitants sont freinés essentiellement par le coût et par un manque d'aménagements dédiés et sécurisés en milieu urbain.



Itinérance pédestre Gorges et Vallée du Tarn

Plusieurs délibérations portaient sur l'entretien et la création de divers sentiers de randonnée. L'itinérance Gorges et Vallée du Tarn du Mont Lozère à Albi, émane de la stratégie tou-

ristique autour du Massif central. Le tracé, de 240 km, aujourd'hui légèrement revu, pourrait devenir le futur tracé du GR Gorges et Vallée du Tarn. Pour la mise en œuvre, Millau grands

causses doit réaliser des travaux de sécurisation, d'amélioration et d'aménagement de tronçons de cet itinéraire. La mission est confiée aux agents du Parc. Le coût de cette mission s'élèvera

à 10 580 €. L'entretien des sentiers du projet innovant Randuro, un tracé de 120 km en VTT a aussi été validé. Ce produit touristique devrait avoir des retombées également hors saison.



LE BILLET
DE VICTOR GUILLOTEAU
Journaliste

Cumul

« Je sais que certains vont nous le reprocher, mais bon... » Richard Fiol s'attend visiblement à un retour de bâton au sujet des indemnités versées aux vice-présidents du Parc naturel régional (lire en p. 3). Il faut dire que c'est une nouveauté au sein de la structure. Précédemment, seuls Alain Fauconnier, le président, et Christian Font, son président délégué, percevaient des émoluments au titre de leurs fonctions d'élus au Parc. Pour le mandat qui s'ouvre au PNR, les cinq vice-présidents empocheront donc chacun 661 € bruts par mois. Richard Fiol, qui en assume la décision, estime que « tout travail mérite salaire », lui qui a souhaité répartir les tâches entre ses différents vice-présidents. « Ils ont tous des délégations, justifie-t-il. Il y a eu des discussions. De celles-ci ont émergé le constat selon lequel tout investissement mérite quelque chose en retour. » Les détracteurs y verront, certainement, l'occasion pour la maire de Millau ou le président de la communauté de communes Larzac Vallées (au hasard !) de cumuler les postes. Et les indemnités. C'est le jeu...

Parc naturel régional : 1 283 € pour le président, 661 € pour le bureau

POLITIQUE

Le président du PNR a choisi de rémunérer ses vice-présidents. Une nouveauté.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

Fraîchement élu à la tête du Parc naturel régional depuis le 11 septembre, Richard Fiol a présidé son premier comité syndical du PNR, vendredi 25 septembre. Une séance "d'enregistrement", dirigée par le directeur général des services Florent Tarrisse, avec votes des comptes administratifs du Scot (Schéma de cohérence territoriale), du Spanc (Service public d'assainissement non collectif) et des compétences générales, approbation des comptes de gestion, signatures de conventions de partenariat...

« Récompenser l'implication »

Les membres du comité syndical, réunis en salle Cardabelle, dans les locaux du Parc à Millau, ont également délibéré sur un autre dossier de début de mandat : les indemnités des élus. Calculées en fonction de la superficie du Parc (327 900 ha) et d'un indice territorial fixe, dans le res-



Richard Fiol a fait le choix de rémunérer ses vice-présidents pour le travail qui leur sera confié.

pect du Code de l'environnement, les indemnités individuelles mensuelles sont affichées en "brut". Celle versée au président Richard Fiol est stable, en comparaison à son prédécesseur Alain Fauconnier. Le président percevra 1 283,50 € bruts par mois au cours de son mandat.

C'est au titre des vice-présidences que les choses évoluent. Alors que le bureau syndical ne percevait, jusqu'ici, « aucune indemnité », indique le Parc, ses cinq membres émargeront cette fois à 661,19 € bruts mensuels. Une rétribution qui profitera à Emmanuelle Gazel, pre-

mière vice-présidente au titre de la Région, Christophe Laborie, 2^e vice-président au titre du Département, Nathalie Marty, 3^e vice-présidente au titre des communes urbaines, Jean-François Dumas, 4^e vice-président au titre des communes rurales, et Bernard Sirgue, 5^e vice-président au titre des communautés de communes. Le Parc défend « un choix de Richard Fiol », qui souhaite « davantage s'appuyer sur les communautés de communes », afin que le territoire soit « plus impliqué dans les décisions du Parc ». Une implication des élus qui méritait donc rémunération, aux yeux du nouveau président.

Et remboursement des frais

ÉMOLUMENTS Les indemnités du président sont fixées à 33 % de l'indice territorial 1027, soit 1 283,50 € bruts mensuels. Les indemnités des vice-présidents sont fixées à 17 % de l'indice territorial 1027, soit 661,19 € bruts mensuels. Par ailleurs, les membres du bureau syndical non indemnisés bénéficient du remboursement des frais engendrés pour la participation aux réunions et travaux liés à leur titre de "membres du bureau".

**REVUE DE PRESSE DIGITALE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES
GRANDS CAUSSES**

SEPTEMBRE 2020



Aveyron : le Parc naturel des grands causses présente sa saison culturelle



Comme vous, ŠKODA aime le Tour de France

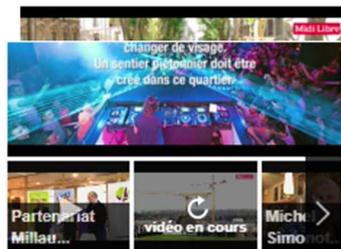
EN SAVOIR PLUS



Hérault, Gard, Lozère, Av ...

Publié le 31/08/2020 à 17:28 / Mis à jour le 01/09/2020 à 08:22

S'ABONNER



Le Parc mise sur une programmation culturelle étoffée pour développer et rendre attractif le territoire.

Après douze ans passés en tant que président délégué du Parc naturel régional (PNR) des grands causses, Christian Font va bientôt céder sa place. Il a tenu, ce lundi 31 août, sa dernière conférence de presse pour évoquer la nouvelle saison culturelle du PNR, qui s'ouvrira le 11 septembre.



La culture, élément au centre des préoccupations du Parc, car celle-ci symbolise "la tolérance, la compréhension d'autrui, les rencontres avec l'autre, qui sont des valeurs essentielles que le PNR veut et doit porter. C'est aussi un levier essentiel pour la sauvegarde et le développement de notre territoire", détaille Christian Font.

Pour rendre le territoire attractif, le Parc mise donc cette année sur "une programmation culturelle beaucoup plus étoffée que les années d'avant", des dires du président délégué.



Une exposition de photographies en partenariat avec Radio Larzac

À la galerie Le Salon, 25 rue Antoine-Guy, le PNR a également monté une exposition de photographies par Grégoire Zivanovic. Il s'agit de sept dyptiques en noir et blanc, avec le portrait d'un ou plusieurs nouveaux arrivants accompagné d'un endroit du Parc les ayant marqués. Radio Larzac s'est associée à ce projet, en réalisant des interviews d'environ sept minutes de chaque personne. Grâce à des QR codes, ces interviews sont disponibles en même temps que les portraits, créant "une exposition sonore et visuelle".

Celle-ci fait partie de l'ensemble de projets culturels du Parc, qui contribuent à communiquer sur l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire. Elle sera ouverte du vendredi 4 au samedi 12 septembre, du mercredi au samedi de 15 h à 19 h. Puis elle accompagnera la "Tournée générale" dans les divers lieux où se produiront les cinés-débats.

Trois éléments sont prévus au programme de la "Tournée générale" : des rendez-vous aux bistrotts, à la ferme ou au cinéma. Dans les fermes et les bistrotts auront lieu 11 soirées-concerts, avec d'abord un "apéro-tchatche", moment de discussion sur un thème donné et animé par un membre de l'équipe du PNR ou un de leurs partenaires, suivi d'un repas avec des produits locaux et d'un concert.

"On fait venir des groupes qui ne sont pas forcément originaires du territoire du Parc, justement pour s'ouvrir à d'autres cultures", précise Christian Font.



Renforcer le lien avec la population rurale



"Le but du PNR est de rayonner sur le plus de communes différentes, que ce soient des petites ou très petites communes rurales, appuie Roxanne Wilhelm-Jammes, chargée de mission développement culturel au Parc. Avec ces événements, nous allons au plus près de la population, ce qui est aussi le rôle du PNR."

"Le principe des apéros-concerts dans les bistrotts est aussi de soutenir les bistrotts de campagne et tout ce qu'ils représentent, ajoute Christian Font. C'est vraiment du service public, car certains servent aussi d'agence postale, de dépôt de pain... Le PNR se doit de faire vivre le territoire."

Projection d'un film

Ces soirées dans les bistrotts et les fermes seront couplées à cinq projections du documentaire Elles vivent ici, une série de portraits de femmes originaires de l'Aveyron, ou au contraire de nouvelles arrivantes. "Ce film est une manière d'échanger avec le public, pour leur montrer l'intérêt de l'accueil et de l'intégration de nouveaux arrivants sur le territoire", explique Séverine Feuillerat, chargée de mission nouveaux arrivants au Parc.

Cet automne, la culture se met donc au service de l'attractivité et du développement du Parc naturel régional.

Programmation de la "Tournée générale" disponible sur www.parcgrands-causses.fr. Pour les soirées-concerts, il est conseillé de réserver quelques jours à l'avance.



Sud-Aveyron : pourquoi Richard Fiol est sur un boulevard pour la présidence du Parc naturel régional

ABONNÉS



► Le socialiste Richard Fiol bénéficie du soutien de Jean-François Galliard (UDI) dans cette élection.

MIDI LIBRE / V. G.

Publié le 09/09/2020 à 09:32 / Mis à jour le 09/09/2020 à 09:32

S'ABONNER

L'élection du futur président doit se tenir vendredi. Le maire de Nant est seul candidat.

Richard Fiol sera élu président du Parc naturel régional des grands causses, ce vendredi 11 septembre, dans les locaux millavois du PNR.



Le bureau syndical du Parc se réunit pour mettre en place sa nouvelle instance dirigeante. Le maire de Nant, réélu dans sa commune le 28 juin grâce à seulement neuf petites voix (*), est le seul candidat au poste, depuis la mise hors jeu d'Alain Fauconnier, en juillet dernier, un soir de désignation des délégués au Parc au sein du conseil communautaire de Saint-Affrique.



La fin brutale de neuf années de "règne" à la tête du Parc pour l'ancien maire saint-affricain. Lequel se voyait bien faire un peu de rab.



Un profil compatible sur le terrain des idées et de la politique



Une page va donc se tourner au sommet de la structure. Le profil de Richard Fiol est différent de celui d'Alain Fauconnier, mais le candidat a réussi à faire consensus localement. D'abord au niveau des idées.



Accueil > Actualité > La « Tournée générale » du Parc va régaler cet automne

Actualité Culture & Loisirs

[Millavois] La « Tournée générale » du Parc va régaler cet automne

9 septembre 2020



Organisateurs et partenaires de l'événement, lundi, au terme de la conférence de presse.

CULTURE Neuf communes rurales du Sud-Aveyron accueilleront l'édition 2020 de la « Tournée générale » du Parc des Grands Causses. L'opération investit les fermes et bistros pour dynamiser les villages.

Au crépuscule d'un été plus que calme en matière d'animations, et alors que l'automne sera lui aussi marqué par les annulations, c'est une petite bouffée d'air et de culture que s'apprête à offrir, à partir du 11 septembre et jusqu'au 27 novembre, la nouvelle « Tournée générale » du Parc naturel régional. Le PNR des Grands Causses organise pour la deuxième année consécutive cet événement autrefois appelé « Rendez-vous au bistrot », qui vise à proposer des soirées sous formes de rencontres-concerts dans les auberges, fermes, troquets et restaurants de nos petits villages.

Le contexte sanitaire aurait pu faire de 2020 une année blanche. Ce sont, pourtant, neuf dates qui ont été fixées : les vendredis 11 septembre à la ferme du Bousquet de Calmels-et-le-Viala, 18 septembre à la ferme d'AJas de Saint-Laurent-d'Olt, 25 septembre à la biscuiterie « Les Délices du Rougier » de Briols, 2 octobre à la ferme « Naturellement simples » de Saint-Laurent-du-Lévézou, 9 octobre à l'auberge du Cadenas de Veyreau, 6 novembre au bistrot « La Légende » de Plaisance, 13 novembre à l'hôtel-restaurant Rodier de Campagnac, 20 novembre à la Grange Templière de Peyreleau et, enfin, 27 novembre à l'hôtel-restaurant « La Gare aux ânes » de Nant.

Des lieux de vie

« Le bistrot est un lieu de vie et de moments de convivialité, qui parfois ne s'occupe pas seulement de servir de la boisson, mais aussi de la restauration, de dépôt de pain, de lieu de réunion, de siège d'association... », soulignait, lundi, Christian Font, président délégué du PNR pour encore quelques jours (l'élection de la nouvelle présidence aura lieu le 11 septembre), lors de la présentation à la presse de la programmation culturelle du Parc. Pour l'ancien maire de Saint-Juéry, amoureux et fervent défenseur de son territoire, les bistrotiers des villages jouent le rôle d'un service public, et doivent donc être soutenus comme tel. D'où l'organisation de ces soirées festives qui allient la légèreté d'un concert de musique, le plaisir d'un moment gastronomique et des « apéros-tchatche » sur les grands thèmes de l'alimentation, des eaux souterraines, de l'accueil des nouveaux arrivants ou de l'installation des agriculteurs. « Quand on est autour de la table et qu'on croise des habitants auxquels on n'a pas accès d'habitude, c'est un moment privilégié. Il y a aussi un très bon contact avec les bistrotiers qui font un métier-passion, qui ne comptent pas leurs heures et qui eux aussi sont militants de vivre là à l'année », estime Roxanne Wilhelm-Jammes, chargée de mission développement culturel du PNR. En raison des contraintes sanitaires qui réduisent le nombre de places disponibles, il est fortement conseillé au public de réserver plusieurs jours à l'avance auprès de l'établissement en question.

T. D.



Informations et détails sur les soirées sur www.parc-grands-causses.fr ou chaque semaine dans nos colonnes.

En ce moment

Coronavirus

Ouest-France vous répond

Tour de France 2020

Procès de l'attentat contre Charlie Hebdo

Accueil / Nouvelle Aquitaine / Casteljaloux

Lot-et-Garonne. Un spécimen rare de vautour capturé dans un jardin privé à Casteljaloux

Un jeune vautour moine a été découvert dans un jardin, à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), dimanche 6 septembre. Un Centre de soins de la faune sauvage de la région a été prévenu et des soigneurs sont venus capturer l'animal, très affaibli. L'oiseau sera remis en liberté dès qu'il aura repris des forces.



Le jeune oiseau, très affaibli, s'est laissé capturer assez facilement (photo d'illustration). | FDA54 / PIXABAY

Ouest-France
Avec NG.

Publié le 10/09/2020 à 17h51

Un visiteur incongru. Un vautour moine a été repéré, dimanche 6 septembre, dans un jardin privé à [Casteljaloux \(Lot-et-Garonne\)](#). Le grand rapace, jeune et très affaibli, s'était posé là pour reprendre des forces, rapporte [France 3 Nouvelle Aquitaine](#).



Ouest-France
Avec NG.

Publié le 10/09/2020 à 17h51

Un visiteur incongru. Un vautour moine a été repéré, dimanche 6 septembre, dans un jardin privé à [Casteljaloux \(Lot-et-Garonne\)](#). Le grand rapace, jeune et très affaibli, s'était posé là pour reprendre des forces, rapporte [France 3 Nouvelle Aquitaine](#).

Le Centre de soins de la faune sauvage de [Tonneins](#) a été alerté. Des soigneurs se sont rendus sur place pour capturer l'animal. « **Quand j'ai vu ce vautour posé sur un rocher à côté de la piscine, c'était quelque chose !** », témoigne le responsable du centre, qui faisait partie de l'équipe.

ABONNEZ-VOUS >

- FLIPBOARD
- MESSENGER
- LINKEDIN
- EMAIL

Une espèce réintroduite en 1992

Très faible, l'oiseau s'est laissé capturer facilement. Il a été emmené au refuge du Centre de soins où il reprend actuellement des forces. Il sera ensuite relâché et pourra rejoindre ses congénères dans le parc naturel des Grandes Causses, situé à cheval entre la Lozère et l'Aveyron.



Avec une envergure de 2,5 m, le vautour moine est l'un des plus grands rapaces d'Europe. Disparue au début du XXe siècle, l'espèce a été réintroduite en France en 1992, dans le parc des Grandes Causses. On compte aujourd'hui 127 spécimens sur le territoire.

Revue de presse digitale du Parc naturel régional des Grands Causses

<https://www.france.tv/france-3/19-20-journal-national/1925861-edition-du-jeudi-10-septembre-2020.html>

Le retour d'un géant

→ ↻ Non sécurisé | <https://www.france.tv/france-3/19-20-journal-national/1925861-edition-du-jeudi-10-septembre-2020.html>

france•tv

france•tv chaînes catégories mes vidéos TOUJOURS france Recherche

vous regardez
19/20 : Journal national
Édition du jeudi 10 septembre 20...



00:21:08 nes Le retour d'un géant 19/20 No 00:25:00

19/20 : Journal national
Édition du jeudi 10 septembre 2020

ajouter aux favoris

3 diffusé le jeu. 10.09.20 à 19h29
disponible jusqu'au 19.01.38

info & météo
25 min | tous publics

présenté par : Carole Gaessler

Toute l'actualité nationale par la rédaction de France 3.

du même programme

- 19/20 3 Édition septen 19/20 nation diffusé

vous aimerez aussi

- Le JT d diffusé
- Le gra diffusé



Richard Fiol, futur président du Parc des Grands Causses

11 septembre 2020



Réélu maire de Nant pour un deuxième mandat lors des dernières élections municipales, Richard Fiol, âgé de 72 ans, n'avait fait son apparition dans le paysage politique aveyronnais qu'en 2014 lors des Municipales. Il était sorti brillant vainqueur de cette élection en battant Jean-François Galliard et en succédant à Bernard Saquet qui ne s'était pas représenté. Retraité et âgé de 66 ans à l'époque, cet ancien pharmacien général dans l'armée de l'air, après divers engagements associatifs, a souhaité « s'investir pour la commune ». Six ans après, il est réélu et va devenir après René Quatrefages et Alain Fauconnier, le troisième président du Parc naturel régional des Grands Causses.

ÉLECTIONS Après la défaite d'Alain Fauconnier lors des dernières Municipales, qui allait devenir le président du Parc Naturel Régional des Grands Causses ?

Pas de surprise à attendre demain à l'occasion de cette élection. En effet, une seule liste menée par Richard Fiol a fait acte de candidature dans les délais. Tout s'est joué en amont de l'élection comme le reconnaît le futur président lorsqu'on lui pose la question. Interview.

▶ Cette candidature émane-t-elle de vous ou avez-vous été sollicité ?

Richard Fiol : J'ai été plutôt sollicité mais j'en avais parlé avec pas mal de monde du fait du départ d'Alain Fauconnier. Je m'étais pas mal impliqué lors de la précédente mandature sur la transition énergétique et le SCOT. Sans être au bureau du Parc, on peut être actif et travailler, cela a été mon cas.

▶ Une fois votre décision prise, votre objectif a été de faire le consensus avec un bureau dans lequel tout le monde serait représenté ?

Exactement. Je suis au Parti Socialiste mais j'ai de bonnes relations avec, aussi bien Arnaud Viala que Sébastien David. Ce que nous avons cherché à faire, c'est avoir un équilibre de territoire plutôt que politique.

[...]

Lire la suite de cet entretien dans l'édition papier du Journal de Millau du 10 septembre 2020.

millavois.

ACCUEIL ACTUALITÉ CULTURE & LOISIRS SPORT AGENDA PROS

Accueil > Actualité > Sud-Aveyron. Richard Fiol élu président du Parc, Emmanuelle Gazel vice-présidente



Les 49 membres du comité syndical du Parc ont désigné leur président et leur bureau. © Le Progrès Saint-Affricain

Sud-Aveyron. Richard Fiol élu président du Parc, Emmanuelle Gazel vice-présidente

Par **Le Progrès Saint-Affricain** - 13 septembre 2020

 J'aime 174



Le Parc naturel régional des Grands Causses a un nouveau président depuis ce vendredi 11 septembre. Richard Fiol prend la suite d'Alain Fauconnier.

Une simple formalité, car les passes d'armes ont déjà eu lieu – par exemple lors de l'éviction de fait du président sortant **Alain Fauconnier**, non désigné comme délégué de la communauté saint-affricaine au Parc – ou se jouent ailleurs, au Conseil départemental par exemple où les tractations se préparent déjà à grande vitesse pour les élections de mars 2021 et surtout la présidence de l'Aveyron.

Vendredi 11 septembre, à Millau, **Richard Fiol**, seul candidat de consensus au poste de président du Parc naturel régional des Grands Causses, a donc été élu par 36 voix « pour » avec 5 bulletins « blanc » par les membres du comité syndical (49 personnes au total).

« Un score presque soviétique, s'amuse le socialiste, maire de Nant et désormais président du Parc. Mais je fais la promesse de ne pas empoisonner mes opposants. »

Il a ensuite proposé une liste complète (pour les huit membres complétant le bureau syndical) laquelle a été élue avec 39 voix, sauf pour la 3e vice-présidente **Nathalie Marty** (38 voix) et avec 4 bulletins « blanc » : **Emmanuelle Gazel** est élue 1re vice-présidente au titre de la Région ; **Christophe Laborie**, 2e vice-président au titre du Département ; **Nathalie Marty** donc, 3e vice-présidente au titre des communes urbaines ; **Jean-François Dumas**, 4e vice-président au titre des communes rurales ; **Bernard Sirgue**, 5e vice-président au titre des communautés de communes.

Jacques Arlès a été élu membre du bureau pour les communes rurales ; **Séverine Peyretout** pour la commune de Millau et **Cyril Touzet** pour les communautés de communes.



Vendredi 11 septembre, Richard Fiol a été élu président du Parc naturel régional des Grands Causses. © Le Progrès Saint-Affricain

« Le Parc continue sur sa lancée »

« *Le bureau va être en ordre de marche pour continuer le travail* », a assuré **Richard Fiol**, président au moins jusqu'en mai 2022. Date à laquelle la nouvelle charte du Parc, plat de résistance de la nouvelle équipe, entrera en vigueur avec à la clé, un changement dans le mode de représentativité au sein du bureau syndicat et donc à une nécessaire réélection du président.

Glissant au passage, « *ne pas avoir la capacité de faire des discours politiques comme Alain (Fauconnier) ou les références littéraires de Christian (Font, président délégué sortant)* », il a prédit des discours « *souvent un peu courts, certainement lié à ma déformation professionnelle (pharmacien de formation, carrière dans l'armée jusqu'au grade de général puis dans l'informatique).* »

« *En tous cas, je suis très heureux de travailler ici parce que j'ai retrouvé avec les employés du Parc un peu ce que j'avais dans mon expérience professionnelle au début de l'informatique médicale où il y avait des gens motivés et tournés vers l'avenir. Le Parc continue sur sa lancée.* »

« Du Fauconnier puissance dix »

A l'adresse d'**Alain Fauconnier**, **Emmanuelle Gazel** est d'abord intervenue en tant que vice-présidente de la Région pour passer le message de la présidente **Carole Delga** le félicitant « *du travail accompli dans ce Parc, l'un des Parcs exemplaires d'Occitanie* » : « *Ici, on a su donner le tempo, le rythme, l'exemple.* »

Ensuite, en tant que 1^{re} vice-présidente, elle l'a rassuré : « *Oui, on accepte de prendre le relais, de faire du Fauconnier puissance dix.* »

Enfin, de façon plus personnelle, saluant « *l'hommage rendu aux agents du Parc en disant qu'avec eux il y avait de l'ingénierie, de l'intelligence collective, de la créativité* », elle a ajouté : « *C'est aussi ce qu'on peut dire de toi. Malgré une expérience et une expertise fortes, tu as toujours cette capacité à te remettre en question.* » Reprenant le slogan du Parc « *une autre vie s'invente ici* », elle a conclu par : « *Toi, tu sais réinventer tout le temps et te réinventer tout le temps. Ça peut être un exemple pour chacun d'entre nous dans nos mandats et nos engagements politiques.* »

Benoît Garret

Le premier conseil syndical de la nouvelle équipe a été fixé pour le vendredi 25 septembre à 15 h.

A lire dans l'édition du jeudi 17 septembre du Progrès Saint-Affricain, une interview du nouveau président du Parc naturel régional des Grands Causses.

TAGS

Alain Fauconnier

Bernard Sirgue

Christophe Laborie

Emmanuelle Gazel

Jean-François Dumas

Parc Naturel Régional des Grands causses

Richard Fiol

Séverine Peyretout

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Environnement Transition Écologique En partenariat avec ENEDIS

Comment 5 territoires ont engagé leur transition énergétique

C'est un mouvement en progression : un nombre croissant de territoires engagent leur transition énergétique, cherchant à produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Pleins feux sur des projets emblématiques menés par cinq d'entre eux.



La commune de Muttersholtz a mis en service deux centrales hydroélectriques pour augmenter sa capacité de production d'énergie renouvelable. (© Mairie de Muttersholtz)





Parc naturel régional des Grands Causses : la nuit, on éteint tout !

Dans une quarantaine de communes du Parc naturel régional des Grands Causses (Aveyron), les éclairages publics s'éteignent désormais au cœur de la nuit, le plus souvent entre minuit et 6 heures du matin. Un moyen simple, pour les collectivités, de réaliser des économies d'énergie, positives tant pour leurs finances que pour l'environnement.



A l'origine de cette initiative : le Parc, qui multiplie les projets pour réduire les consommations sur son territoire. « Nous avons organisé voici deux ans des réunions pour expliquer l'intérêt d'une telle démarche aux élus. Nous leur avons présenté des études et, pour ceux qui ont souhaité s'engager, nous les avons accompagnés pour mettre en place l'extinction nocturne », explique Alexandre Chevillon, chargé de mission Energie climat.

Au total, une telle action groupée permet d'économiser plus de 400 000 euros par an à l'échelle du Parc naturel. Elle s'additionne à de nombreuses autres (installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics, développement de l'autopartage...). L'ensemble devrait permettre au territoire d'atteindre l'équilibre énergétique (une production égale à sa consommation) d'ici 2 à 3 ans.



Grand Narbonne : un camion itinérant pour informer

Afin d'encourager la rénovation énergétique des logements de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, une politique d'information et d'accompagnement a été mise en place en direction des habitants. En 2019, la collectivité a ainsi testé « une offre globale d'amélioration de l'habitat en milieu rural ». Elle visait à « sensibiliser les habitants de ses 37 communes », explique-t-elle.

Un nouveau projet est désormais lancé : aller au-devant de la population et de ses besoins grâce à un « lieu de ressources habitat » itinérant, un camion « brico-mobile ». Ce véhicule à faible émission carbone apportera aux administrés des conseils précieux en matière de rénovation énergétique. Il leur permettra également de profiter du savoir-faire technique des Compagnons bâtisseurs, une association qui accompagne des habitants pour qu'ils réalisent eux-mêmes leurs travaux.

Grand Paris Sud : de l'énergie verte pour les réseaux de chaleur

Multiplier par cinq la production des énergies renouvelables et de récupération d'ici 2030. C'est l'un des objectifs ambitieux du Plan Climat-Air-Energie Territorial, adopté fin 2019 par les élus du Grand Paris Sud. Pour y parvenir, l'agglomération souhaite notamment que des réseaux de chaleur se développent sur son territoire. Ils permettront d'alimenter les bâtiments en chauffage et en eau chaude obtenus, pour une grande partie, à partir d'énergies vertes.



Un tel projet est notamment mené à Bondoufle (Essonne), où la chaufferie du quartier du Grand Parc doit être mise en service dès ce mois de septembre. Elle desservira un réseau de chaleur alimenté à plus de 80 % par de la biomasse et s'inscrit dans le cadre du projet urbain de ZAC Grand Parc, où un nouveau quartier durable doit sortir de terre. A terme, le réseau permettra de chauffer près de 200 000 m² de bâtiments de logements et d'activités.

Un autre réseau est d'ores et déjà en fonctionnement non loin, à Evry-Courcouronnes (Essonne). Il est relié directement au centre de traitement des déchets de Vert-le-Grand (Essonne), dont l'activité permet de fournir de la chaleur. Une valorisation grâce à laquelle le réseau affiche un taux d'énergies renouvelables de 55 %. L'initiative s'avère positive pour l'environnement mais aussi le porte-monnaie des habitants, dont les logements sont desservis par le réseau : ils ont vu leur facture énergétique diminuer de 25 % en moyenne.

Muttersholtz : des centrales hydroélectriques pour une énergie locale

La production hydroélectrique a fait son grand retour, en 2020, à Muttersholtz (Bas-Rhin). Arrêtée depuis 1964, elle a repris grâce à l'installation de deux nouvelles centrales dont les turbines sont désormais en action, grâce aux eaux de l'Ill.



« Nous produisons localement de l'énergie renouvelable », se félicite le maire, Patrick Barbier. Surtout, sa commune de 2000 habitants poursuit ainsi sa route vers la transition énergétique. Et signe même, avec ce dispositif, une première victoire : « Nous sommes désormais à énergie positive pour les bâtiments et l'éclairage communaux », explique-t-il. De fait, ils consomment moins d'énergie que n'en produit la commune.

L'électricité fournie par les centrales s'est additionnée à de nombreuses autres ressources durables développées ces dernières années : panneaux photovoltaïques sur les toitures, chaudières à granulés de bois... Dans le même temps, des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux ont été entrepris pour réduire les dépenses. « L'évolution est très sensible, constate Patrick Barbier. Je n'ai par exemple pas eu besoin d'allumer le chauffage dans mon bureau, à la mairie, l'hiver dernier ».

Forte de ces avancées, la collectivité poursuit désormais un nouvel objectif : « Entraîner nos concitoyens à agir dans le même sens en rénovant leurs propres logements », explique l' élu, afin que l'ensemble de la commune devienne un territoire à énergie positive.



A Alençon, des tests ont été menés pour faire rouler des bus hybrides grâce à un carburant 100 % renouvelable produit à partir d'huile de colza. (null Communauté urbaine d'Alençon)

Communauté urbaine d'Alençon : des transports plus propres

Alençon mise sur la petite reine. La collectivité a lancé l'an dernier son plan vélo. Il prévoit, à terme, l'aménagement de 34 itinéraires cyclables, en mettant notamment l'accent sur les liaisons entre la ville-centre et les communes proches. Objectif : favoriser le développement des mobilités douces pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des voitures. « Nous cherchons ainsi à encourager une "culture vélo" pleine de potentiel », explique Eric Morisseau, responsable mobilité à la communauté urbaine d'Alençon.



La question de la mobilité occupe une place importante dans la stratégie de transition énergétique de cette dernière. En témoignent de nombreuses initiatives, parmi lesquelles la formation à l'éco-conduite des conducteurs de bus urbains. L'adoption de bonnes pratiques sur la route doit leur permettre de réduire la consommation en carburant de leurs véhicules de même que leurs émissions.

Une expérimentation a par ailleurs été menée : des bus hybrides du réseau urbain, fonctionnant pour partie à l'énergie électrique, ont roulé avec un carburant 100 % renouvelable, Oléo 100. Produit à partir de colza cultivé localement, il permet de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au gazole. Le test est à présent terminé et la collectivité doit prochainement en faire le bilan.



S'initier à la pratique du vélo électrique pendant un mois

ABONNÉS



► L'atelier d'ABCycles met des vélos à disposition.

Partenariat Millau grands Cai ...



🕒 Publié le 17/09/2020 à 05:07 / Mis à jour le 17/09/2020 à 05:14

S'ABONNER

🔗 Partager Balades et randonnées, Aveyron, L'Hospitalet-du-Larzac

La commune a signé la convention avec le Parc régional des Grands Causses

Actualité

[Sud Aveyron] Richard Fiol est le 3e président du Parc des Grands Causses

18 septembre 2020

f Partager sur Facebook

🐦 Tweeter sur twitter

G+

p



Le comité syndical était pratiquement au complet pour l'élection du président et du nouveau bureau.

ÉLECTION Pas de surprise vendredi matin dans les locaux du Parc des Grands Causses où avait lieu l'élection du nouveau président.

Seul candidat en lice, Richard Fiol a été élu avec 36 voix et 5 bulletins blancs. Un vote « presque à la soviétique » comme le reconnaissait avec humour après son élection, le nouveau président en promettant aussitôt « de n’empoisonner personne ! ». Dans la foulée avait lieu l’élection du bureau proposé par le nouveau président dont la composition sera la suivante : Vice-présidente, Emmanuelle Gazel, au titre de la Région, vice-président, Christophe Laborie, au titre du Département, Nathalie Marty de Sévérac, vice-présidente au titre des communes urbaines et enfin Jean-François Dumas est vice-président au titre des communes rurales tandis que Bernard Sirgues, le maire de Roquefort, représentera les communautés de communes. Trois autres élus, Jacques Arles pour les communes rurales, Séverine Peyretout pour Millau et Cyril Touzet pour les communautés de communes intègrent également ce bureau. Un bureau élu largement dans son intégralité avec 39 voix à l’exception de Nathalie Marty qui n’en récoltait que 38.

[...]

Lire la suite dans l’édition papier du Journal de Millau du 17 septembre 2020.

millavois.

Bbox Smart TV*
Offrez vous **la fibre**
et une Samsung Smart TV 4K
à prix réduit



*BboxSmart TV

[ACCUEIL](#) [ACTUALITÉ](#) [CULTURE & LOISIRS](#) [SPORT](#) [AGENDA](#)

Accueil > Actualité > Sud-Aveyron. 200 000 euros pour « Résilience : pour un territoire fort...

ACTUALITÉ

Sud-Aveyron. 200 000 euros pour « Résilience : pour un territoire fort et durable »

Par **Fanny Alméras** - 24 septembre 2020



Vue sur Millau. © Rodolphe Vézinet

La Communauté de communes Millau Grands Causses a confirmé son adhésion au projet Résilience lors du conseil communautaire du mercredi 23 septembre et validé un apport financier de 200 000 euros.

Né pendant la période de confinement à l'initiative de **Florent Tarrisse**, directeur général des services du Parc naturel régional des Grands Causses, le projet Résilience a vu le jour il y a quelques mois.

Cette Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été créée pour agir et préserver l'attractivité économique et sociale en Sud-Aveyron et assoir son développement.

Elle réunit aujourd'hui des investisseurs privés et des collectivités qui apportent près d'un million d'euros de capitaux disponibles. Le capital de base était de 616 300 euros divisés en 12 326 parts de 50 € réparties entre les associés proportionnellement à leur apport.

À cette somme de départ viennent aujourd'hui s'ajouter les 200 000 euros versés par la Communauté de communes Millau Grands Causses. La présidente **Emmanuelle Gazel** explique avoir voulu injecter au moins autant que la Communauté de Saint-Affrique.

Ce nouvel outil permet à la communauté de communes d'apporter rapidement une aide directe aux entreprises ce qu'elle ne pouvait pas faire jusqu'ici, cette compétence relevant de l'État et de la région. Le conseil d'administration aura en charge les décisions concernant la sélection des candidats et les aides accordées, « *mais celles-ci restent souples* ».

La première étape est franchie, la présidente de la communauté des Grands Causses lance un appel aux entreprises millavoises qui le peuvent à rejoindre Résilience.

**« JE PENSE QUE D'AUTRES
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET
D'AUTRES CHEFS D'ENTREPRISE VONT
NOUS REJOINDRE ET VENIR RENFORCER
LE CAPITAL ET DONC NOTRE CAPACITÉ À
AGIR ENSEMBLE »**



Soirée instructive et festive à la ferme d'Ajas



► Séverine Feuillerat a parlé de l'accueil des nouveaux arrivants.

🕒 Publié le 24/09/2020 à 05:06 / Mis à jour le 24/09/2020 à 05:13

S'ABONNER

🔗 Partager 📍 **Concerts - Spectacles**, Aveyron, Saint-Laurent-d'Olt

Dans le cadre de la Tournée générale culturelle proposée par le Parc des grands causses, la deuxième des 14 soirées prévues s'est déroulée le vendredi 18 septembre à la ferme d'Ajas.

Saint-André de Vezines. Compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre

Par Millavois.com - 29 septembre 2020



©DR.

Le 24 septembre dernier s'est tenue une réunion du conseil municipal ou de nombreux points étaient à l'ordre du jour.

- **Le maire a fait le compte-rendu** des dernières réunions du Conseil de la Communauté de communes Millau Grands Causses, du Parc Naturel Régional des Grands Causses ainsi que de la rencontre des maires du canton avec le président du Conseil départemental
- **Un point** a été fait sur les réunions d'autres structures qui se sont également tenues : SIEDA, SIAEP, OPAH,...
- **Gestion de l'eau, assainissement et eaux pluviales** : débat ouvert sur cette question dont une décision sera à prendre concernant la réalisation des schémas directeurs pour les trois réseaux dans l'optique du transfert, à terme, de la compétence à la Communauté de Communes
- **Aménagement de l'espace chapiteau/salle des fêtes** : devis validés pour la construction d'un mur de séparation entre la salle des fêtes et le chapiteau. La Mairie prendra en charge les matériaux, les travaux d'électricité et les menuiseries. La construction sera faite bénévolement
- **Madame Carole Holtens** (chargé de la gestion du gîte communal) est désignée en tant qu'agent recenseur pour l'opération de dénombrement de la population. Recensement prévu début 2021
- **Le relais lecture** devient un point lecture municipal en collaboration avec Saint-Affrique
- **Élections sénatoriales** : le maire fait le point sur les candidatures déposées pour les 2 postes à pourvoir en Aveyron
- **Enquête publique Sarraliès** pour déviation de chemins communaux : avis favorable sans réserve du commissaire Enquêteur. Le Conseil valide la décision de déviation des chemins
- **Devis étude sur la falaise de Montméjean** : au vu du montant très élevé des devis, il est décidé de solliciter toutes aides et subventions possibles avant d'engager l'étude
- **Voiries et chemins communaux** : devis demandés pour entretien de voirie et réhabilitation de certains chemins communaux

- **Changements des lampadaires** défectueux ou obsolètes : en attente de devis après visite du réseau avec les services du SIEDA
- **Fibre** : installation d'une armoire à l'entrée du village (Route de Meyrueis) en vue de l'arrivée de la fibre à Saint-André
- **Communication** : au vu du succès de la page Facebook, la création du site internet est, pour le moment, reportée
- **Moulin de Corp** : garde-corps à refaire sur le pont mitoyen avec la commune de La Roque Ste Marguerite
- **Formation défibrillateur** : après renseignements pris auprès des pompiers de Millau, une formation sur l'utilisation du défibrillateur (qui est disponible dans le couloir de la Mairie) sera organisée
- **Cimetière** : le conseil est informé de l'attribution des dernières concessions et dans l'attente d'une éventuelle extension du cimetière, il est décidé d'engager la procédure de récupération des concessions manifestement délaissées.

La prochaine réunion du conseil se tiendra le jeudi 19 novembre à 20h30. Les permanences du maire et des adjoints pour le mois d'octobre sont affichées sur les panneaux publics.